

RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2018



Présentation
de la collectivité

Indicateurs
financiers

Plan
Sud

Organisation générale
et moyens humains

Inspection
générale

Service
Communication

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

DENV - Direction
de l'Environnement

DDR - Direction
du Développement Rural

DEFE - Direction de l'Économie,
de la Formation et de l'Emploi

**AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE**

DEPS - Direction
de l'Équipement

DL - Direction
du Logement

DFA - Direction
du Foncier et de l'Aménagement

**ÉDUCATION, JEUNESSE
ET VIE SOCIALE**

DES - Direction
de l'Éducation

DC - Direction
de la Culture

DJS - Direction de
la Jeunesse et des Sports

DPASS - Direction de l'Action
Sanitaire et Sociale

MCF - Mission à
la Condition féminine

**PÔLE
FONCTIONNEL**

DFI - Direction
des Finances

DSI - Direction
du Système d'Information

DRH - Direction
des Ressources Humaines

DJA - Direction
Juridique et d'Administration Générale

**PROJETS
TRANSVERSAUX**

ZAC
Dumbéa-sur-Mer / Panda

Domaine
de Deva

E-administration

Soutien
aux communes

Prévention de la délinquance
et de l'insécurité

Présentation
de la collectivité

Indicateurs
financiers

Plan
Sud

Organisation générale
et moyens humains

Inspection
générale

Service
Communication

VUE D'ENSEMBLE



Présentation
de la collectivité

 Indicateurs
financiers

 Plan
Sud

 Organisation générale
et moyens humains

 Inspection
générale

 Service
Communication


LA PROVINCE EN BREF

- ▶ **7 012** km²
- ▶ **98** écoles publiques
- ▶ **20** collèges publics
- ▶ **14** communes dont Poya, partagée entre les provinces Sud et Nord
- ▶ **3** aires coutumières : Drubea-Kapumë (intégralement), Ajië Aro et Xârâcùù (toutes deux à cheval sur les provinces Nord et Sud).

L'ASSEMBLÉE DE PROVINCE

La province Sud est administrée par une Assemblée élue au suffrage universel. Cette dernière compte 40 conseillers dont 32 siègent également au Congrès de la Nouvelle-Calédonie. Leur mandat dure cinq ans.

UN PRÉSIDENT, TROIS VICE-PRÉSIDENTS

Le président dirige l'administration provinciale et exécute les délibérations prises en Assemblée ou par le bureau. Il est assisté dans ses missions par trois vice-présidents et un cabinet.

En 2018, l'Assemblée de Province s'est réunie **7** fois, son bureau a tenu **46** séances. Par ailleurs, **27** réunions de commissions intérieures ont été organisées, dont **11** consacrées au budget et au patrimoine et **5** au développement rural, à l'environnement et au développement économique.

LA POPULATION

- ▶ **204 300** habitants résident en province Sud, soit **74 %** de la population totale, selon les estimations 2016 de l'Institut de la statistique et des études économiques (Isee).
- ▶ Nouméa et Grand Nouméa (Dumbéa, Païta, Mont-Dore) : **179 509** habitants (recensement 2014).
- ▶ Nombre de ménages : **66 094**.
- ▶ Croissance démographique : **+ 2,3 %** en moyenne par an (**1,9 %** sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie).
- ▶ Proportion des moins de 20 ans : **31,2 %**.
- ▶ Taux de chômage : **5,5 %**.
- ▶ Taux de bacheliers chez les plus de 15 ans : **41,9 %**.

Présentation de la collectivité

Tout comme ses homologues du Nord et des Îles, la province Sud a été créée à l'issue des accords de Matignon en 1988. Leurs fonctionnement et attributions sont fixés par la loi organique du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie. Les provinces sont en charge de toutes les compétences non dévolues à l'État et à la Nouvelle-Calédonie par la loi organique, et aux communes par le Code des communes de la Nouvelle-Calédonie.



Présentation de la collectivité

Indicateurs financiers

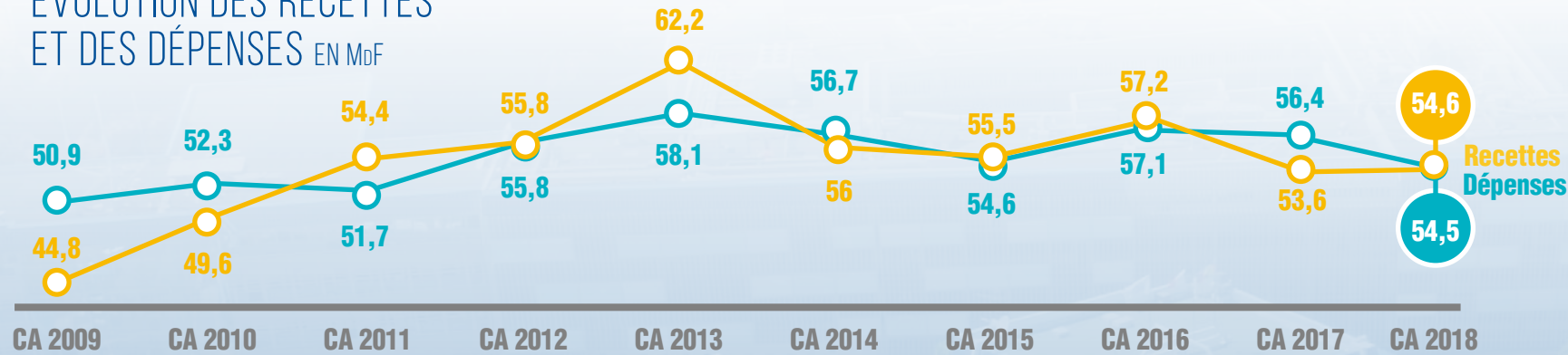
Plan Sud

Organisation générale et moyens humains

Inspection générale

Service Communication

ÉVOLUTION DES RECETTES ET DES DÉPENSES EN MdF

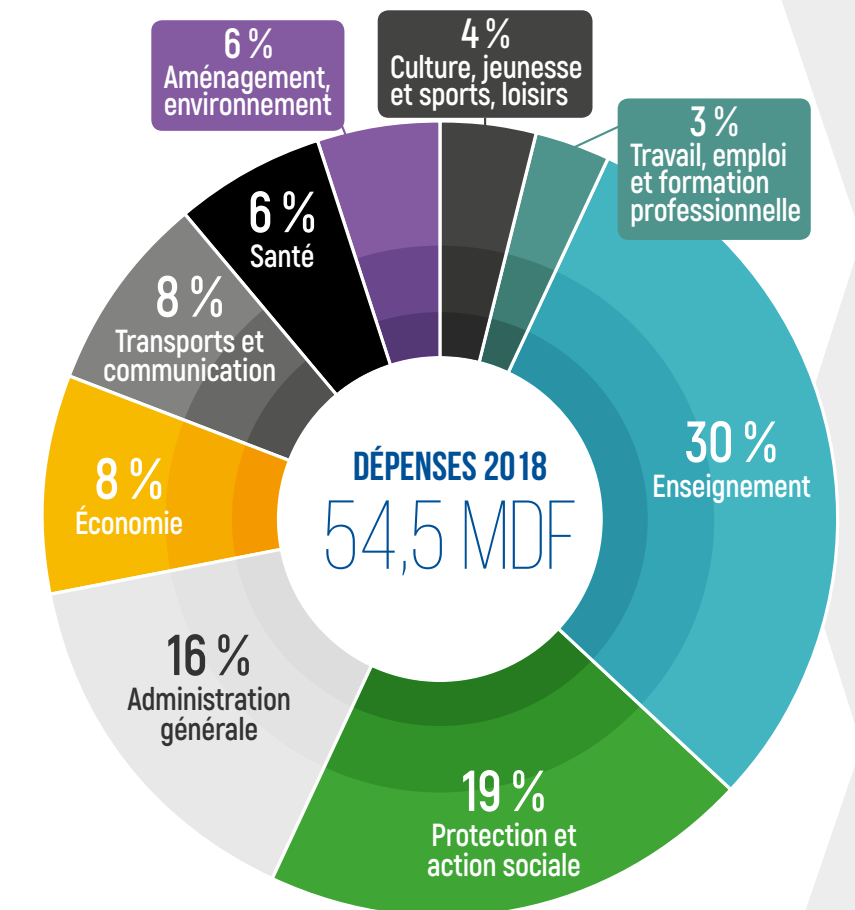
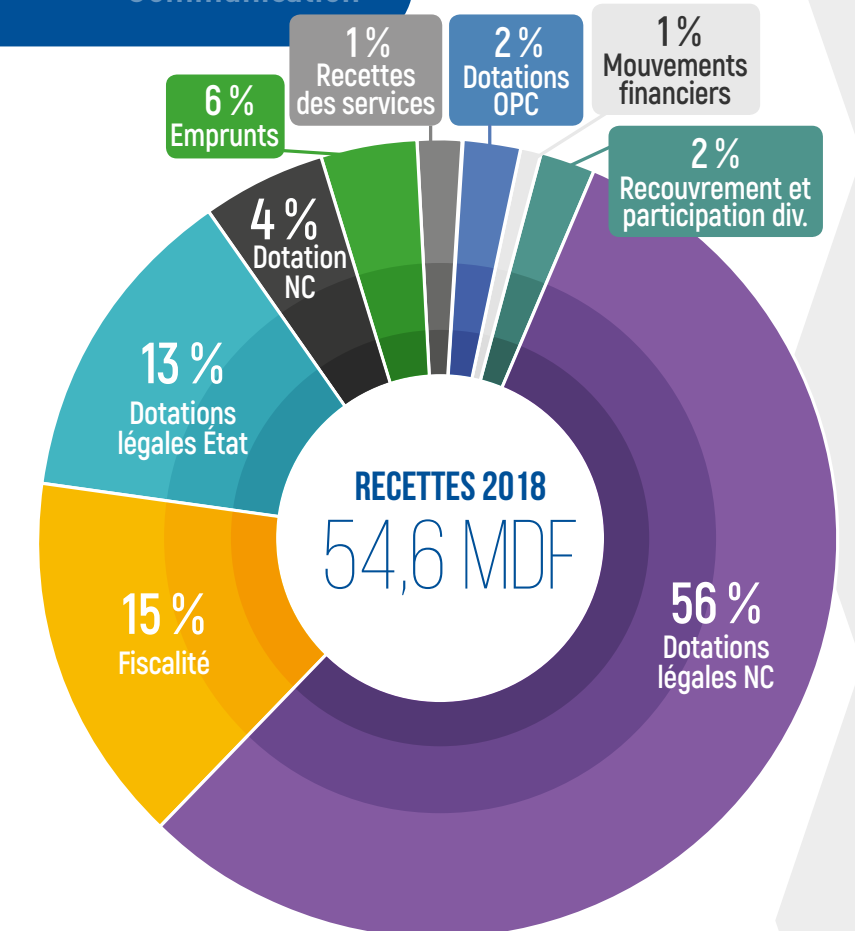
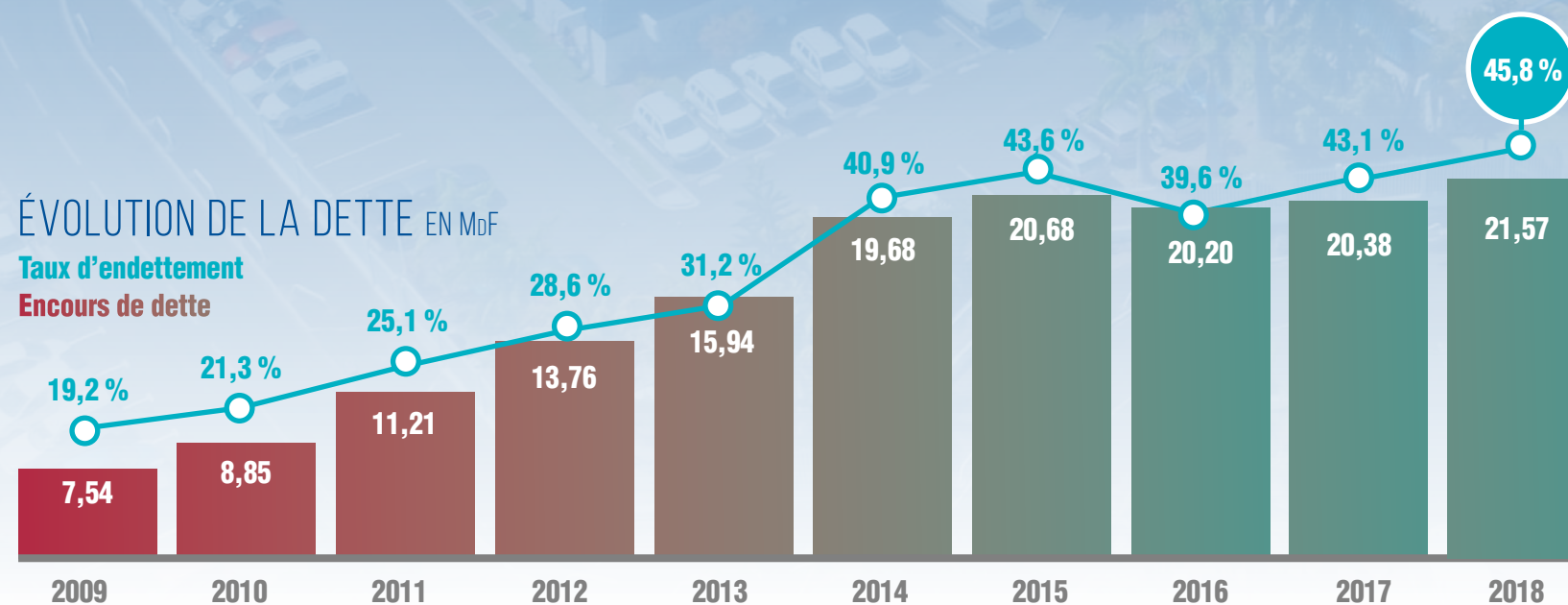


Indicateurs financiers

En 2018, la province affiche une baisse sensible de ses dépenses (- 3.4 %, soit - 1.9 MdF) avec la révision de son périmètre d'interventions en fonctionnement (- 7 %). Le secteur santé social affiche notamment des dépenses en réduction de 11 % (- 1.15 MdF). En revanche, les recettes sont en augmentation de 1.9 % du fait d'un recours plus accru à l'emprunt (3 MdF contre 2 MdF en 2017) pour soutenir l'investissement en province Sud.

ÉVOLUTION DE LA DETTE EN MdF

Taux d'endettement
Encours de dette



Présentation
de la collectivité

 Indicateurs
financiers

 Plan
Sud

 Organisation générale
et moyens humains

 Inspection
générale

 Service
Communication

Plan Sud, le plan stratégique provincial

Afin de répondre aux différentes orientations politiques que s'est fixées l'Exécutif provincial, un plan opérationnel d'actions, mis en œuvre par l'administration, a été décliné pour réaliser et atteindre des objectifs déterminés.

DES OPÉRATIONS, DES OBJECTIFS ET DES ACTIONS

Approuvé en commission plénière de l'Assemblée de Province le 29 septembre 2017, le plan stratégique Plan Sud définit cinq orientations stratégiques déclinées en **50** objectifs stratégiques, puis en **150** objectifs opérationnels et **850** actions.

Il donne de la lisibilité à l'action collective et dote la Province d'un outil de pilotage cohérent, permettant à chaque étape de mesurer les résultats et les effets des actions entreprises en s'assurant de l'efficacité et de l'efficience des moyens mis en œuvre, notamment à travers près de **800** indicateurs.

L'application informatique dédiée a été enrichie de nouvelles fonctionnalités et intègre désormais des diagrammes de Gantt, facilitant la mise à jour et le suivi de l'avancement du plan. En 2018, plus de **450** actions ont été engagées et **212** actions déjà achevées.

LE SCHÉMA POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA PROVINCE SUD (STEPS)

Dans la dynamique du schéma pour la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie (STENC), défini à l'échelle du pays et adopté au Congrès le 23 juin 2016, la province Sud a mis en place son schéma pour la transition énergétique de la province Sud (STEPS).

Le STEPS constitue un document stratégique pragmatique et opérationnel s'articulant autour de trois axes que sont l'exemplarité de la collectivité, la croissance verte et l'aménagement et la solidarité.

Ces axes sont développés en **7** thèmes, **32** objectifs quantitatifs et **39** mesures concrètes qui doivent être mis en œuvre d'ici 2025.

Cette politique de transition énergétique a pour principal objectif de réduire les dépenses de fonctionnement de la province Sud et de faire de l'institution un modèle de sobriété énergétique.

Il permet de développer un tissu économique pouvant générer **500** créations d'emploi dans une économie verte qui dynamise tous les territoires, de porter des projets d'aménagement innovants et intelligents ainsi que de prévenir la précarité énergétique et d'accompagner les familles qui en souffrent.

Présentation
de la collectivité

 Indicateurs
financiers

 Plan
Sud

 Organisation générale
et moyens humains

 Inspection
générale

 Service
Communication

LES EFFECTIFS AU 31/12/2018

- ▶ 82 % de fonctionnaires
- ▶ 12 % de contractuels en CDI
- ▶ 6 % de contractuels en CDD
- ▶ 2 462 agents dont 1 107 enseignants du primaire
- ▶ 497 personnes ont bénéficié du programme provincial d'insertion citoyenne (PPIC)

Organisation générale et moyens humains

Sous la responsabilité de l'exécutif et du secrétariat général, la province Sud est organisée en 14 directions, elles-mêmes réparties en quatre pôles. Si l'administration centrale est à Nouméa, l'antenne provinciale de La Foa assure depuis 2005 le relais du service public provincial sur les communes du nord de la province Sud.

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Chargés de mission, service communication, cellule de coordination des contrats, cellule du contrôle de gestion, inspecteur général, antenne de La Foa, Mission à la condition féminine : plus de **40** agents dépendent directement du secrétariat général.

LE PÔLE FONCTIONNEL

Quatre directions forment ce pôle : finances, système d'information, juridique et administration, ressources humaines. En 2017, ce pôle comprend **147** agents (146 en 2017).

L'ANTENNE DE LA FOA

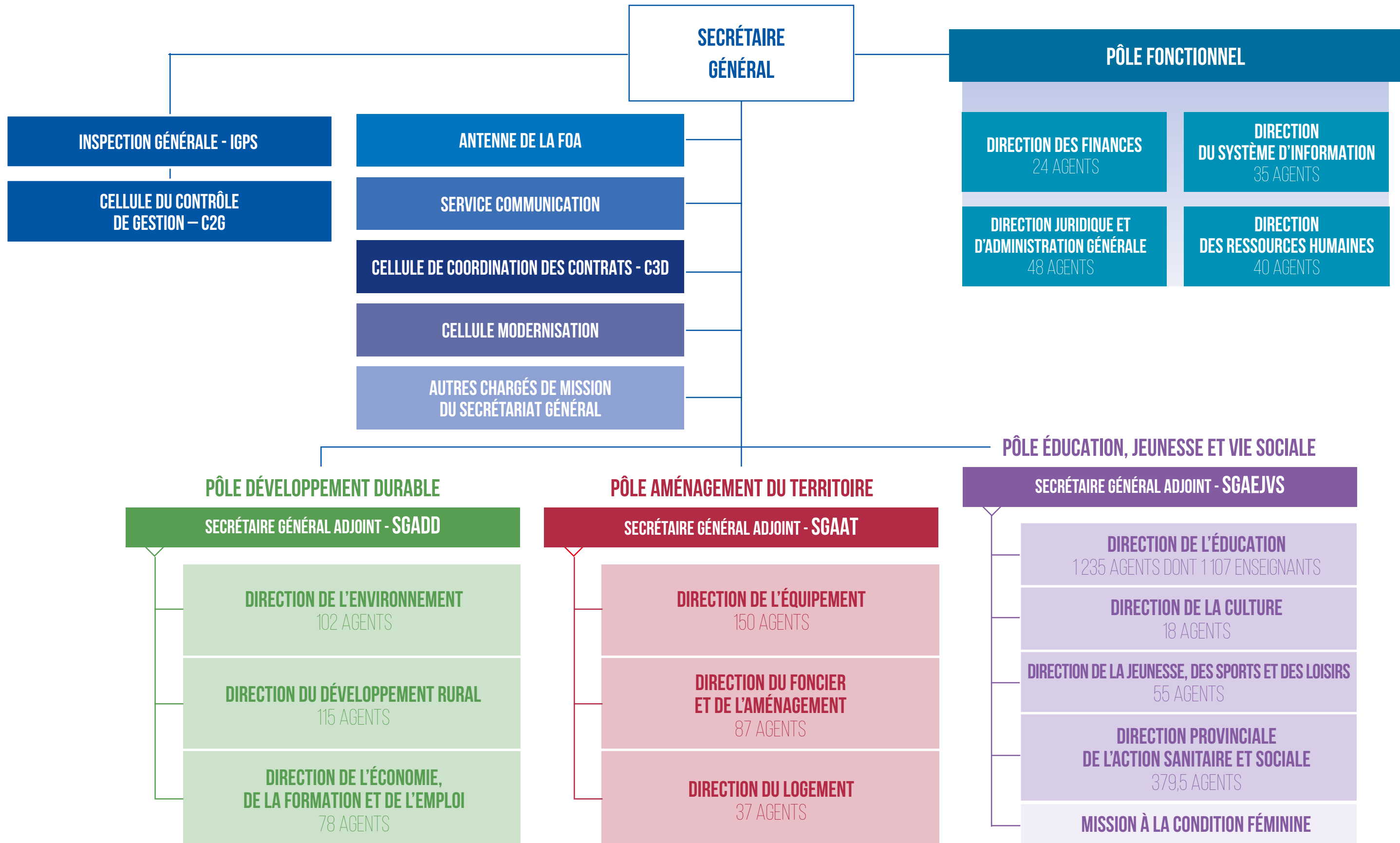
La Province est représentée à La Foa par une antenne, placée sous l'autorité d'un responsable, qui organise la transversalité des directions.

TROIS PÔLES OPÉRATIONNELS

Développement durable, aménagement du territoire, éducation-jeunesse-vie sociale regroupent les 10 autres directions. En 2016, elles emploient environ **2 270** agents.

L'APPUI DE LA DIMENC

La direction de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie (DIMENC) est une direction du Gouvernement qui exerce, par convention entre la Nouvelle-Calédonie et la Province, des missions relevant des compétences provinciales : inspection des sites soumis à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) à caractère industriel, instruction des demandes d'autorisation d'exploiter, police des mines, instruction des permis miniers...



Présentation
de la collectivité

 Indicateurs
financiers

 Plan
Sud

 Organisation générale
et moyens humains

 Inspection
générale

 Service
Communication

SECTEURS SUBVENTIONNÉS SUIVIS

FORMATION & ÉDUCATION	1 891 MF
TOURISME	1 134 MF
TRANSPORT ET INFRASTRUCTURES	915 MF
INSERTION	730 MF
SANTÉ & SOLIDARITÉ	669 MF
LOGEMENT	482 MF
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	464 MF
AGRICULTURE	458 MF
ADMINISTRATION	386 MF
SPORT & LOISIRS	296 MF
ENVIRONNEMENT	187 MF
CULTURE	176 MF
PATRIMOINE	72 MF
COMMUNICATION	66 MF
HANDICAP	65 MF

Inspection générale

Créée par délibération en octobre 2014 et rattachée au secrétariat général, l'Inspection générale de la province Sud a pour mission le contrôle, le conseil et l'évaluation sur le plan administratif, économique et financier. Elle chapeaute la cellule de contrôle de gestion.

CONFORMITÉ

En 2018, **7** contrôles de conformité ont été réalisés. Le programme portait principalement sur la commande publique inférieure à **20 MF**, concernant une masse annuelle de **4 MdF** pour **20 000** mandats. Cette tranche n'étant pas soumise aux règles contraignantes de la délibération 136/CP du 1^{er} mars 1967 portant réglementation des marchés publics, il était utile de s'assurer que ce champ de la commande publique est maîtrisé en termes de risques, d'égalité de traitement des candidats, de liberté d'accès à la commande publique, de transparence des procédures.

Si la règle est définie par la délibération provinciale modifiée n°39-2011/APS du 9 novembre 2011 et par la charte déontologique de l'acheteur public en province Sud, il convenait de s'interroger sur sa pratique au sein des directions de l'expression du besoin à la contractualisation.

Les directions concernées ont été auditées sur la base d'échanges contradictoires et de pièces échantillonnées. Cette activité a été analysée pour **7** directions, dont **2** en suivi ex-post. Dans ce cas de figure, il s'agit de vérifier si les recommandations d'un précédent contrôle ont été mises en œuvre et sont efficaces. L'inspection a également permis de réaliser une analyse comparative des types d'entités partenaires ou à l'initiative de la collectivité afin d'accompagner les mutations utiles aux politiques publiques. Par ailleurs, des analyses de cas particuliers ont été traitées à l'échelle individuelle mais également collective, pour tenter d'optimiser ce service public.

AUDITS, PERFORMANCES

Avec des missions d'aide au pilotage de la collectivité qui reposent sur des contrôles externes, internes, des évaluations et des audits, la cellule a réalisé **114** synthèses financières de partenaires subventionnés en 2018 pour environ **7,9 MdF**.

L'analyse a par ailleurs été complétée par un contrôle interne qualitatif des partenariats de la province Sud via des conventions d'objectifs et de moyens formalisant notamment l'objet de la participation (art. 1), sa justification (art. 3) et les obligations incombant au bénéficiaire (art. 6).

En outre, le respect des délais de règlement des factures représente un élément essentiel des bonnes relations entretenues avec les entreprises qui constituent, in fine, le tissu économique de la Province. Ils ont fait à ce titre l'objet d'un suivi spécifique régulier. Le délai global de paiement (province Sud et Trésorerie) se situe à **21** jours en moyenne.

Présentation
de la collectivité

Indicateurs
financiers

Plan
Sud

Organisation générale
et moyens humains

Inspection
générale

Service
Communication



Service Communication

Le service Communication de la province Sud traite l'actualité de l'institution sur Internet, via ses sites et ses pages Facebook, ainsi que sa Web TV. Parallèlement à ces supports numériques, le service réalise de nombreux supports papier destinés au grand public comme à certains professionnels et présentant, entre autres, les nombreux dispositifs provinciaux.

DES SUPPORTS NUMÉRIQUES

Le service Communication assure la promotion et l'accompagnement des actions provinciales par une communication majoritairement digitale. L'équipe alimente et anime les différents supports de communication numériques.

le site internet institutionnel province-sud.nc

Il permet aux administrés de consulter les actualités provinciales mais également d'avoir accès à de nombreuses informations pratiques sur les attributions et le fonctionnement de la province Sud.

Dans le cadre de l'e-administration, ce site met en avant des démarches et services proposés par la collectivité à ses administrés. Rappelons que certaines de ces démarches peuvent être effectuées directement en ligne et que des outils de simulation permettent aux utilisateurs d'évaluer leur éligibilité à certaines aides.

La page Facebook permet de tenir nos administrés informés de l'actualité de la Province, des dispositifs mis à leur disposition...



Le site Internet SudMag

Il a été mis en ligne à destination du grand public début 2018. Son objectif ? Valoriser l'actualité provinciale par le biais de vidéos, de portraits, d'articles mettant en avant les bénéficiaires de nos dispositifs d'aide et d'accompagnement...

Les administrés y trouveront également des dossiers thématiques pratiques, ainsi que toutes les informations en lien avec les différentes compétences provinciales.

Présentation de la collectivité

Indicateurs financiers

Plan Sud

Organisation générale et moyens humains

Inspection générale

Service Communication

La plateforme de la Web TV

Elle permet d'héberger l'ensemble des vidéos réalisées par la Web TV de la province Sud. Depuis sa création en 2015, les équipes ont réalisé plus de **500** vidéos sur des thèmes aussi variés que l'environnement, l'agriculture, l'éducation, la culture...

Des vidéos d'une durée moyenne de trois minutes dont l'originalité suscite l'intérêt de « webspectateurs » de plus en plus nombreux.

Précisions que, dans le cadre d'un partenariat signé début 2018, la chaîne Caledonia a diffusé chaque jour de la semaine une sélection de vidéos de la Web TV.

Le site Tazar.nc

Il est destiné aux jeunes de la province Sud. Il s'agit de les encourager à s'ouvrir aux autres et à leur environnement, de susciter leur curiosité, de stimuler leur envie de s'engager, de s'impliquer dans la vie de la collectivité, de valoriser leurs réussites...

Créée pour renforcer la proximité avec les jeunes, la page Facebook Tazar, qui comptabilise plus de **20 000** abonnés, reprend les articles et vidéos du site Tazar.

UNE GRANDE ENQUÊTE AUPRÈS DES JEUNES

La province Sud a engagé dès 2016 une réflexion de fond sur sa politique jeunesse.

L'idée d'une grande enquête permettant de sonder les jeunes quant à leurs attentes, leurs modes de vie, a rapidement été retenue. Il s'agissait ainsi d'apporter une contribution majeure aux réflexions en cours par le biais d'une démarche innovante mettant les jeunes au cœur du projet.

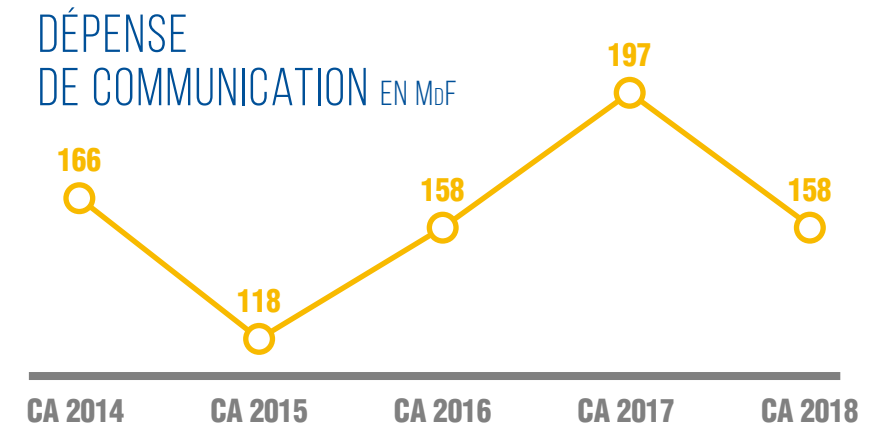
En 2017, **16** jeunes en service civique ont été mobilisés pour travailler, via de nombreux entretiens, aux grandes thématiques de cette enquête. Ces retours, associés aux préconisations de sociologues ayant préalablement travaillé sur des enquêtes du même ordre, ont abouti à l'élaboration d'un questionnaire en ligne lancé officiellement en avril 2018.

La communication sur cette enquête s'est essentiellement faite via les réseaux sociaux – Facebook et Instagram – mais des affiches en 4x3 à l'adresse du grand public ainsi qu'un spot radio ont complété le dispositif. Parallèlement, la Province a fait appel à son réseau de partenaires, aux associations locales, afin que l'enquête soit relayée au plus grand nombre. Des ambassadeurs ont prêté leur image pour illustrer la campagne.

**En 1 seul clic
TOUTE L'ACTU DE LA PROVINCE SUD**

TOUT SAVOIR SUR **province-sud.nc**

PROVINCE SUD



SPORT, NATURE & CULTURE EN PROVINCE SUD

Le service communication de la province Sud a créé mi-2018 une page Facebook dédiée au sport, à la nature et à la culture en province Sud. Un moyen sûr pour se tenir informés des événements et loisirs organisés tout au long de l'année par les différentes directions provinciales !

Cette page comptait déjà près de **3 000** abonnés fin 2018.

LE SERVICE COMMUNICATION EN CHIFFRES

- ▶ **180** vidéos ont été diffusées en 2018 par la Web TV
- ▶ **493** articles et reportages photos ont été publiés sur les différents sites
- ▶ **24 366** abonnés sur la page Facebook institutionnelle fin 2018
- ▶ **21 774** abonnés sur la page Facebook Tazar fin 2018

DENV - Direction
de l'Environnement

DDR - Direction
du Développement Rural

DEFE - Direction de l'économie,
de la Formation et de l'Emploi

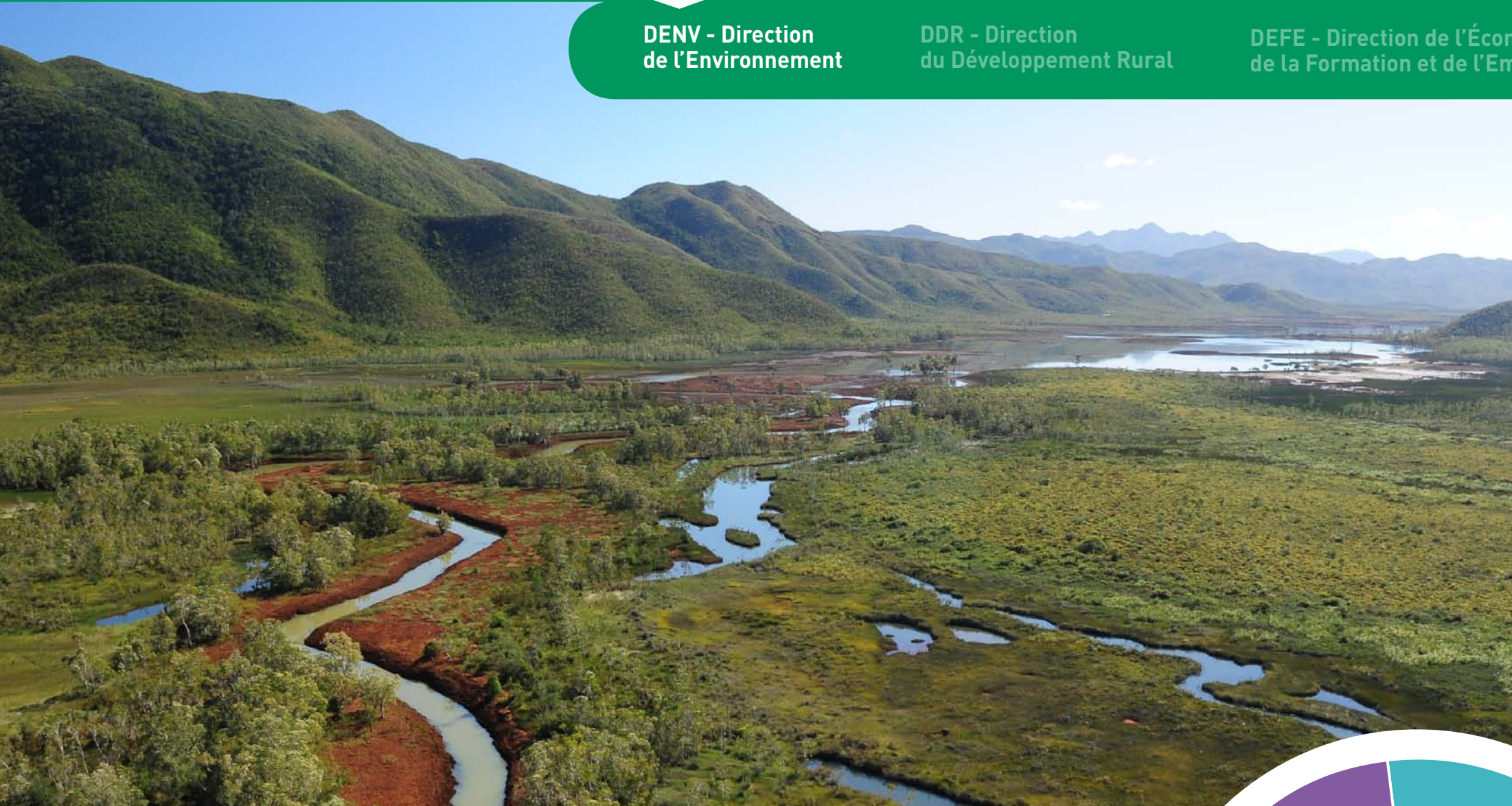


DÉVELOPPEMENT DURABLE

DENV - Direction de l'Environnement

DDR - Direction du Développement Rural

DEFE - Direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi



Budget fonctionnement

808 millions de francs

Budget Investissement

627,4 millions de francs

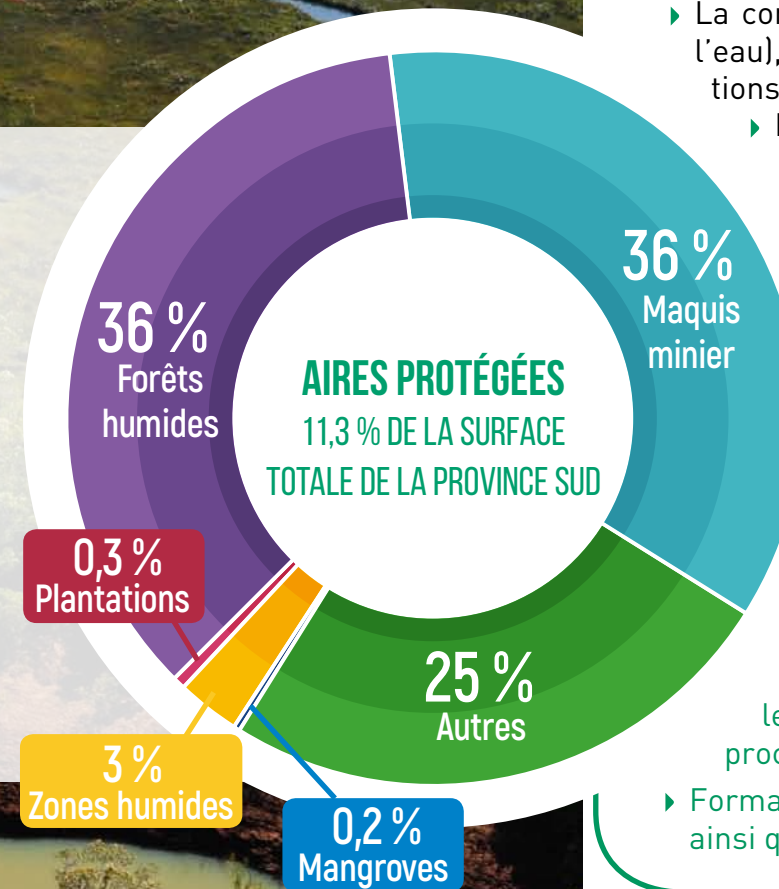
LA BIODIVERSITÉ ET LES AIRES PROTÉGÉES

En 2018, plusieurs projets stratégiques ont été menés.

- ▶ La finalisation du plan de gestion du parc de la Zone Côtière Ouest (ZCO) et la concertation sur les plans de gestion de la baie de Prony et du grand Nouméa.
- ▶ Le travail de concertation, pour la définition d'une doctrine sur la pêche coutumière de la tortue, avec les autorités coutumières afin d'aboutir à une procédure claire et acceptée par tous.
- ▶ L'élaboration et la présentation du projet de parc de la Côte Oubliée, avec un important travail de concertation avec tous les acteurs impliqués ou impactés par la création de ce parc.
- ▶ La contribution, dans le cadre de la MISE (mission interservices de l'eau), à l'élaboration de la politique partagée avec toutes les institutions de la Nouvelle-Calédonie.
 - ▶ La finalisation du plan de massif du grand Sud.
 - ▶ L'élaboration du Profil environnement de la province Sud.

DENV - Direction de l'Environnement

La direction de l'Environnement met en œuvre la politique provinciale en matière de gestion et de préservation des milieux terrestres et marins, et veille à la bonne application du Code de l'environnement de la Province. Ses domaines d'action concernent la biodiversité, les aires protégées, les parcs provinciaux, les installations classées, la gestion des déchets, les impacts environnementaux, la sensibilisation à l'environnement et la prévention, les contrôles...



QUELQUES ACTIONS EN 2018

- ▶ Lancement d'une étude sur la fausse passe de l'Île Verte à Bourail avec la mise en œuvre de comptage d'espèces par pose de caméras.
- ▶ Première étude pilote d'inventaire des paysages.
- ▶ Étude de faisabilité d'un projet de conservatoire botanique avec la visite de M. Guellec, du conservatoire botanique de Brest, et de la fédération des Conservatoires botaniques nationaux et soumission du projet à l'Agence française pour la biodiversité.
- ▶ Organisation de missions de contrôle des acanthasters dans les zones infestées en collaboration avec l'IRD, et mise au point du processus décisionnel pour autoriser les interventions.
- ▶ Formation et encadrement de jobs d'été sur les parcs ZCO et Dumbéa ainsi que sur les îlots Signal et Larégnère.

DENV - Direction
de l'Environnement

 DDR - Direction
du Développement Rural

 DEFE - Direction de l'Économie,
de la Formation et de l'Emploi

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SÉQUENCE ERC (ÉVITER, RÉDUIRE, COMPENSER)

L'activité en chiffres

- ▶ **59** cadrages préalables : accompagnement des demandeurs.
- ▶ **22** études d'impact mises en ligne dans le cadre de la consultation du public.
- ▶ **129** arrêtés d'autorisation (défrichement, collecte, impact sur écosystèmes), de dérogation (espèces protégées, aires protégées, espèces exotiques envahissantes) ainsi que de prescription de mesures compensatoires
- ▶ **110** visites (instruction, inspection, suite à signalement).
- ▶ **169** avis : réponses de la DENV aux demandes d'avis émises par différentes autorités sur l'impact environnemental de projets (aménagement, industrie, mine, carrière...)

Faits marquants

- ▶ Poursuite de la stratégie de restauration des sites dégradés, en lien avec le programme RESCUE : réception des livrables pour la partie Grand Sud, même méthodologie à suivre pour le reste du territoire.
- ▶ Gestion de la crise algues sur Poé-Deva (janvier).
- ▶ Validation et publication du guide de l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme en coordination étroite avec la direction du foncier et de l'aménagement (février).

LE CONTRÔLE DE LA RÉGLEMENTATION

La province Sud ne tolère aucun manquement aux règles applicables à la protection de l'environnement, notamment en termes d'actes de braconnage ou de pêche illégale.

En 2018, un pêcheur professionnel a ainsi été condamné à une amende de **910 000** francs. Son bateau a également été saisi.

L'action des gardes-nature

- ▶ **2 750** contrôles (chasse et pêche) ont été réalisés.
- ▶ **7 589** personnes contrôlées et sensibilisées.
- ▶ Le taux d'infraction moyen annuel d'infraction est en baisse par rapport à 2017 : **2,5 %** avec un pic de **4,8 %** en août.

ICPE (INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT)

L'activité en chiffres

- ▶ **3** enquêtes publiques
- ▶ **85** réunions techniques
- ▶ **58** avis
- ▶ **25** arrêtés
- ▶ **52** rapports, notes et comptes rendus
- ▶ **33** récépissés délivrés
- ▶ **37** visites d'inspection avec **7** mises en demeure (1 PV)

Faits marquants

- ▶ De nombreux signalements pour nuisances olfactives ont conduit à un arrêté de suspension d'activité partielle pour l'entreprise ES Services.
- ▶ La province Sud a délivré un arrêté de refus d'autorisation pour le projet d'incinérateur de déchets sur la ZAC PANDA (PROMED), suite à l'enquête publique et à la réunion publique.



GESTION DES DÉCHETS

L'année a été marquée par la révision du schéma provincial de prévention et de gestion des déchets pour la période 2018/2022, plaçant la prévention au centre de la nouvelle stratégie provinciale, pour accompagner la transition vers l'économie circulaire.

Une concertation d'acteurs a été organisée et des travaux ont été engagés pour accompagner la construction de cette nouvelle stratégie avec la nécessaire structuration des filières déchets (concertation avec la filière emballage, révision du schéma provincial, révision des cahiers des charges des producteurs et opérateurs des filières REP).

À RETENIR

- ▶ Lancement d'un appel à projets pour favoriser l'émergence de solutions alternatives aux produits en plastique à usage unique.
- ▶ Poursuite du programme de modernisation et d'extension des infrastructures (reprise des études ISD à l'Île des Pins, ouverture de la déchetterie de Dumbéa).
- ▶ Accompagnement de nouveaux projets pour le développement de la prévention et de la valorisation des déchets (accord cadre Ademe/Province, 15 projets).
- ▶ Poursuite des principaux partenariats avec les différents acteurs de la gestion des déchets.

DENV - Direction
de l'Environnement

 DDR - Direction
du Développement Rural

 DEFE - Direction de l'Économie,
de la Formation et de l'Emploi

LE PARC ZOOLOGIQUE ET FORESTIER

La fréquentation du parc a baissé en 2018, avec **91 174** visiteurs (-15 %) dont **2 559** croisiéristes. Suite aux évolutions des tarifs* des parcs, les recettes du PZF ont quant à elles augmenté et se sont élevées à **26,8 MF** (+55,71 %).

3 événements grand public et **1** exposition temporaire ont eu lieu.

Se sont également déroulés : **106** animations pédagogiques, **15** visites des coulisses, **5** chantiers citoyens de plantations et d'éradications, **10** ateliers du mercredi, sans compter les nourrissages publics quotidiens.

L'accueil de peines alternatives a concerné **38** personnes pour **840** heures de travaux effectuées (576 heures en 2017).

LE PARC PROVINCIAL DE LA RIVIÈRE BLEUE

Le dispositif provincial d'accueil des TIG (travaux d'intérêt général) et de mesures de réparation pénale déployé en 2016 a permis d'accueil **23** TIG et 5 TNR (travaux non rémunérés) pour **2 290** heures de travail réalisées (1 601 heures en 2017).

Fréquentation 2018 du parc provincial de la Rivière Bleue

- ▶ Accueil et guidage de 10 équipes de tournage, de reporters et de photographes nationaux et internationaux (3 TV japonaises via NCTPS, TF1 pour tournage de « Inside », France O pour « Les plus beaux treks », etc.) et une dizaine de groupes de passionnés de botanique et d'oiseaux, dont un groupe de 17 amateurs originaires des pays de l'Est.
- ▶ 6 événements sportifs : le Trail des Cagous (850 concurrents), la VTT Pérignon (420 concurrents), la TRANSCAL (1 304 concurrents) et 3 courses d'orientation (150 concurrents).
- ▶ Agrément de l'offre pédagogique du PPRB et du camp des Kaoris pour l'accueil de classes vertes, et accueil de la 1^{re} classe verte (collège de Boulari).
- ▶ Enrichissement de l'arboretum avec trois nouvelles espèces endémiques menacées de conifères rares (Dacrycarpus, Callitris, Retrophyllum)
- ▶ Nombre de visiteurs : 31 925 (28 954 en 2017)
- ▶ Recettes (droits d'entrée) : 19 MF* (11 MF en 2017).



106 animations
pédagogiques se
sont déroulées au
parc zoologique et
forestier

DENV - Direction
de l'Environnement

 DDR - Direction
du Développement Rural

 DEFE - Direction de l'Économie,
de la Formation et de l'Emploi

LE 10^E ANNIVERSAIRE DE L'INSCRIPTION DES LAGONS CALÉDONIENS AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Le 8 juillet 2018, jour pour jour, la province Sud a célébré les 10 ans de l'inscription des lagons au patrimoine mondial de l'UNESCO.

À cette occasion, la province Sud a organisé une journée festive placée sous le signe de l'écocitoyenneté sur le site de l'Anse Vata, à Nouméa. L'événement a réuni de nombreux partenaires œuvrant pour la protection de l'environnement (IRD, CPS, CEN), des associations environnementales (WWF, Mocamana, CIE, Corail Vivant, Caledoclean, l'ŒIL...), mais aussi des acteurs du tourisme, des comités de gestion, des représentants coutumiers et des collectivités. Tous sont venus en nombre pour rappeler la volonté de chacun de conserver ce patrimoine naturel commun.

Les activités nautiques, les stands de sensibilisation, les chants, les danses, les visites de l'aquarium des lagons, du village des sciences, du vaisseau des sciences ont attiré plus de 5 000 personnes. Des chaînes humaines se sont succédé tout au long de la journée autour de l'œuvre spécialement dédiée aux 10 ans des lagons calédoniens.

SENSIBILISATION ET EDUCATION

- ▶ Changer les comportements face à l'utilisation du plastique à usage unique (pochons, pailles, barquettes...), devenir « consommateur », un défi relevé par la province Sud pour cette semaine européenne de réduction des déchets 2018 (SERD). Un choix qui s'est traduit notamment par une volonté de la collectivité d'accompagner le projet de loi de pays présenté au Congrès avec un objectif de réduction des pollutions liées aux plastiques sur l'environnement. Pour ce faire, des ateliers techniques réunissant l'ensemble des acteurs du pays (entreprises, distributeurs, producteurs, consommateurs, associations...) se sont tenus sur deux demi-journées les 21 et 22 novembre. Des animations dédiées au grand public et aux commerçants ont été organisées sur les marchés de Nouméa et Ducos en partenariat avec l'ADEME, Mocamana et la chambre d'agriculture avec la distribution de 800 sacs réutilisables. Un showroom proposant des alternatives au plastique était organisé à l'Hôtel de la province Sud. Pour montrer l'exemple, la collectivité a mené des actions visant à interdire le plastique à usage unique au sein de ses établissements et a proposé à ses agents des ateliers de confection d'emballages écologiques. Enfin, un concours de clips vidéo sur les déchets a été organisé. La remise des prix des gagnants s'est effectuée lors de la soirée de clôture de cette SERD 2018, qui marque une nouvelle ère écologique.
- ▶ Toujours dans un souci de réduction des déchets, la province Sud a reconduit le dispositif de réduction du gaspillage alimentaire dans les établissements E3D ainsi que le dispositif de compostage auprès de 5 établissements du Grand Nouméa (collèges de Ste Marie de Païta, de Boulari, de la Conception, de Koutio et lycée Jules-Garnier).
- ▶ Le réseau des aires de gestion éducative (AGE), composé de 6 sites allant de Bourail à l'Île des Pins, a permis de réaliser plus d'une cinquantaine d'actions de nettoyage ou de restauration par les publics scolaires. À l'Île des Pins, des transects ont été mis en place afin d'effectuer un suivi de la flore de Touaté. À Kaméré, des opérations de nettoyage de la mangrove ont été menées avec l'aide de l'association Caledoclean et de l'association Mieux Vivre à Kaméré. Un suivi Sandwatch a été mis en place sur la plage de Poé. Des opérations d'identification d'espèces envahissantes ont été menées par les lycéens de Jules-Garnier. Le 5 décembre 2018, une journée de cohésion du comité de pilotage (l'ensemble des gestionnaires des AGE) a été organisée au centre des activités nautiques de l'Anse-Vata.

**DENV - Direction
de l'Environnement**
**DDR - Direction
du Développement Rural**
**DEFE - Direction de l'Économie,
de la Formation et de l'Emploi**


DDR - Direction du Développement Rural

Développer et encourager l'économie rurale et maritime afin de favoriser le maintien de l'emploi ; orienter et développer les productions pour le marché local et l'exportation dans le respect de l'environnement et des consommateurs ; contribuer au déploiement de la politique publique agricole provinciale, telles sont les missions de la DDR.

Grâce à son réseau d'agents en brousse, elle propose une expertise, un accompagnement de proximité et un soutien financier aux porteurs de projets. Enfin, la DDR gère la ressource en eau et lutte contre l'érosion (hors sylviculture, confiée à la SEM SudForêt).

**Budget
fonctionnement**
1,3 milliard de francs
**Budget
Investissement**
1,1 milliard de francs

LA PPAP, BILAN D'ÉTAPE

La politique publique agricole provinciale (PPAP) a pour objectif de passer le taux de couverture des produits alimentaires à **30 %** d'ici 2025. Quatre filières de production ont été classées prioritaires : les céréales, les fruits et légumes, l'aviculture et l'élevage de gros bovins pour la viande.

En juillet 2018, un bilan d'étape avec les principaux résultats a été présenté au public à l'occasion d'une matinée PPAP à Bourail qui a réuni plus de **400** personnes.

Les filières prioritaires en tonnage	2017	Évolution 2013-2017
Viande bovine	2 955	- 10 %
Aviculture (chair)	807	- 3 %
Maïs	9 415	+ 96 %
Fruits	3 740	- 19 %
Légumes frais, tubercules tropicaux, oignons, pommes de terre, squashes	14 455	+ 35 %

LE DISPPAP

Le dispositif d'intervention en faveur de la politique publique agricole provinciale, le DISPPAP, comprend plusieurs mesures : la création et l'extension d'activités agricoles, le soutien à la création d'emplois, la mutualisation des moyens, l'innovation et la diversification.

L'agriculture familiale, ainsi que des appels à projets lorsque l'initiative des acteurs en place s'avère insuffisante pour impulser le développement d'une filière, figurent aussi dans le dispositif. En 2018, **211** agréments ont été accordés toutes filières agricoles confondues (dont 4 dossiers agréés pour la pêche, pour un montant d'aide de 6.9 MF et 2 dossiers agréés pour l'aquaculture pour un montant de 4.7 MF). Les versements ont représenté **528 MF**. L'activité est stable par rapport à 2017.

DENV - Direction
de l'Environnement

 DDR - Direction
du Développement Rural

 DEFE - Direction de l'Économie,
de la Formation et de l'Emploi

RIZ, SOJA et SORGHO

Les surfaces implantées en riz ont doublé de 2017 à 2018 passant de **25 à 50** ha semés dans la région de Boulouparis. Il est attendu une production de près de **200** tonnes de riz paddy en début d'année 2019. Afin de traiter les récoltes 2018 et 2019, la coopérative des Grains du Sud a installé une chaîne de traitement post-récolte artisanale. Cet équipement a été soutenu par la province Sud.



LA COOPÉRATION EN MARCHÉ

Une année complète de fonctionnement pour la COOP 1 : solution collective pour organiser la production et sa mise en marché constituée autour de **12** membres fondateurs. Grâce à un début de mutualisation des moyens humains, techniques et logistiques, la coopérative a pu commercialiser en 2018 une production agricole de légumes et fruits de plus de **450** tonnes.

LE « PETIT POULET », ENVOL ATTENDU EN 2020

Pour la filière avicole, l'objectif est de produire **1 000** tonnes de poulet de chair standard moyenne gamme (« petit poulet » de 1,2 kg carcasse), inexistant aujourd'hui sur le marché. Ce produit serait vendu au consommateur environ 800 francs le kilo. L'année 2018 a été marquée par l'agrément au titre du DISPPAP des quatre premiers éleveurs qui produiront un total de **250** tonnes par an. Malgré le retard pris sur les études pour la construction du couvoir et de l'abattoir, le projet est en bonne voie, porté par la Société de transformation des produits avicoles (STPA), créée sous l'impulsion de PromoSud et des éleveurs. Les premières productions sont attendues en début d'année 2020.

L'AGRICULTURE FAMILIALE AU RENDEZ-VOUS DES APPELS À PROJETS

En 2018, la DDR a poursuivi son action au bénéfice de l'agriculture familiale. **12** nouveaux appels à projets communaux ont été lancés au 1^{er} semestre. Les agents ont ensuite accueilli **189** personnes dont **93** ont déposé une demande d'aide (idem 2017). Au final, **65** dossiers ont été agréés et **8** formations tournées vers les besoins spécifiques de cette agriculture ont été suivies par **67** personnes.

Les types d'aides

- ▶ L'aide au maintien de l'agriculture : **80 %** d'aide plafonnée à **300 000 F**.
- ▶ L'aide au développement de l'agriculture avec, en plus, un contrat d'objectif de production et un bonus de **500 000 F**.

LA FERTILITÉ DES SOLS, UNE PRÉOCCUPATION STRATÉGIQUE

La majorité des sols calédoniens manque de matière organique disponible pour les plantes.

Le conseil technique de fertilisation apporté par la DDR aux agriculteurs doit intégrer cette carence pour être pertinent. En collaboration avec le laboratoire métropolitain CELESTA-LAB, une base de données constituée de **165** analyses représentatives des sols de la province Sud a été constituée, avec pour objectif la production d'un premier référentiel d'interprétation en fonction de **5** grands types de cultures. L'ensemble de ces données est déjà répertorié dans le SIG provincial AGRIBASE.

Une application « FERTI-RUN » est en cours de développement pour intégrer l'ensemble des données : sols, produits organiques et besoins des cultures. Un guide de la fertilisation organique en Nouvelle-Calédonie devrait ensuite voir le jour.



DENV - Direction
de l'Environnement

 DDR - Direction
du Développement Rural

 DEFE - Direction de l'Économie,
de la Formation et de l'Emploi

LA FORMATION CONTINUE, UN SUCCÈS RENOUVÉLÉ

Afin de développer les capacités et volumes des productions agricoles, la DDR propose des formations dans tous les domaines. Les parcours progressifs et les modules de perfectionnement permettent à un large public de professionnels, salariés ou porteurs de projets, d'acquérir des compétences techniques.

L'offre de formation 2018 a rencontré un franc succès : **92** journées de formation ont été dispensées pour **225** personnes formées représentant **6 650** heures stagiaires.



LE STOCKAGE DES EAUX ZÉNITHALES, UNE NOUVELLE RESSOURCE EN EAU POUR IRRIGUER

La disponibilité de la ressource en eau constitue un élément central dans la réussite des objectifs définis par la PPAP à l'horizon 2025. Ainsi, à l'échelle de l'exploitation agricole, la DDR s'investit pleinement dans la création de retenues collinaires subventionnées par l'APICAN depuis 2016. Elle en assure l'assistance technique : de la demande préalable des agriculteurs jusqu'à la réalisation des travaux.

Les volumes d'eau disponibles

Plus d'une trentaine d'ouvrages ont vu le jour sur la Zone Côtière Ouest, entre Païta et Poya Sud.

Les volumes d'eau, désormais stockés à partir du ruissellement des bassins versants en amont, varient de **6 000** à **55 000 m³**. Ils permettent l'irrigation des cultures ou l'abreuvement des animaux.

Ces unités offrent aussi la possibilité aux bénéficiaires de se diversifier et d'intensifier leurs exploitations agricoles.

Au total, sur 3 années, un cumul de **560 000 m³** d'eau peut être désormais stocké.

Enfin, en ces temps difficiles pour le BTP, une douzaine d'entreprises de terrassement ont pu participer à ces opérations pour un total de **260 MF**.

LA GÉNÉTIQUE AU SERVICE DES PERFORMANCES ZOOTECHNIQUES

La station zootechnique de Port-Laguerre est pleinement investie dans l'amélioration génétique des cheptels bovins et ovins pour proposer aux éleveurs calédoniens des reproducteurs performants. Les paillettes d'insémination artificielle et les embryons importés de Métropole en race Charolaise, et d'Australie en races Brahman et Charbraise pour les bovins, et Dorper pour les ovins, viennent compléter la variabilité génétique locale.

En 2018, en étroite collaboration avec un spécialiste australien et l'institut de l'élevage métropolitain, la station a innové avec l'organisation de la première campagne de transfert d'embryons frais sur ovins. Ainsi, **180** embryons de race Dorper issus d'insémination artificielle ont été produits via les brebis de la station et **121** reposés chez des éleveurs locaux dans le but d'accélérer la création du troupeau Dorper calédonien à un coût réduit pour les professionnels.



DENV - Direction
de l'Environnement

 DDR - Direction
du Développement Rural

 DEFE - Direction de l'Économie,
de la Formation et de l'Emploi

 Budget développement
économique

1,245 milliard de francs

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Encourager les initiatives

La DEFE apporte un soutien à la création d'emplois et aux investissements des entreprises de l'industrie, du tourisme, de l'artisanat, des services, du commerce : investissements de création, d'extension, de mise aux normes, d'études préalables de faisabilité ou encore de recherche et développement.

Le tourisme, un secteur phare

Faire du tourisme une véritable industrie est l'un des objectifs stratégiques de la DEFE. Sur ce secteur, elle met en place et contrôle l'utilisation des financements affectés à la promotion ou à l'accueil des visiteurs (GIE Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud et Offices de tourisme), réalise des études et des enquêtes et, de façon générale, participe à la structuration de l'offre de produits touristiques en subventionnant les entreprises ou événements touristiques.

Les Ateliers du tourisme

Dans le cadre de la mise en place des actions préconisées par la stratégie de développement touristique des services et des loisirs 2025, la DEFE a organisé des Ateliers du tourisme à l'Île des Pins en avril 2018. Elle a mené toute l'année un travail de concertation avec la population, et les acteurs du public et du privé concernés par le tourisme sur l'île. L'objectif a été d'établir un schéma de développement pour un tourisme durable propre à l'Île des Pins.

Ainsi, 5 orientations stratégiques ont été définies après une année de travail de terrain et de fédération des acteurs :

- ▶ Diversifier et promouvoir les produits et les services touristiques.
- ▶ Professionnaliser les métiers et les acteurs du tourisme.
- ▶ Améliorer les infrastructures et les services associés.
- ▶ Valoriser l'environnement culturel et naturel.
- ▶ Tendre vers une autosuffisance alimentaire des structures hôtelières et de restauration.

DEFE - Direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi

Les missions de la DEFE s'articulent autour de deux grands pôles : le développement économique et l'emploi-formation-insertion. Si son siège social est à Ducos, la DEFE a 8 antennes (Dumbéa, Païta, Mont-Dore, La Foa, Bourail, Yaté, Thio et l'Île des Pins) et 6 permanences (Tontouta, Farino, Moindou, Sarraméa, Boulouparis et Plum).



**DENV - Direction
de l'Environnement**
**DDR - Direction
du Développement Rural**
**DEFE - Direction de l'Économie,
de la Formation et de l'Emploi**

Ces orientations ont fait l'objet d'une restitution à la population en mars 2019 et ont été déclinées en 85 actions concrètes dont la coordination est portée par la province Sud.

Le plan de professionnalisation des acteurs du tourisme (PPAT)

Dans un souci d'amélioration de la qualité de l'offre du produit touristique, la province Sud a, dès 2017, élaboré un plan de formation de ses offices de tourisme.

Depuis 2018, c'est désormais l'ensemble des entreprises touristiques qui peuvent bénéficier de formations adaptées aux problématiques du secteur. Le plan de professionnalisation des acteurs du tourisme a été pensé afin de répondre aux besoins spécifiques des filières de l'hébergement, de la restauration, des activités et des services.

Une innovation technique : la plateforme en ligne ouverte en juin 2018 !

Ses avantages pour les entreprises du tourisme :

- ▶ Un programme de formation accessible 24 h/24 et 7 j/7 dans un lieu d'inscription unique en ligne.
- ▶ Le détail de chaque formation par session, localisation, dates, tarif, contenu, nom du formateur.
- ▶ Un catalogue téléchargeable.
- ▶ L'inscription directement en ligne.

Cette plateforme a permis au service instructeur de gérer en temps réel les inscriptions, les taux de remplissage des sessions, de personnaliser les préinscriptions et les confirmations d'inscriptions envoyées automatiquement.

Les chiffres clés du PPAT

- ▶ **7** thématiques, **23** formations et **54** sessions de formations proposées sur tout le territoire de la province Sud, dont **36** sessions réalisées – **402** inscriptions – **264** présents.
- ▶ **90** entreprises inscrites – **152** personnes formées.
- ▶ Le budget PPAT : **9,8 MF** (assurés à 90 % par la province Sud et 10 % par les professionnels inscrits).

Top 3 des formations les plus suivies

- ▶ Stratégie de Promotion.
- ▶ Accueil et relation Client.
- ▶ Stratégie Marketing.

Un succès en 2018 et un programme de formation reconduit en 2019 !

Un nouveau dispositif d'aide a été voté en avril 2018 : l'aide à la sécurisation des commerces

Ce dispositif s'adresse aux entreprises propriétaires ou locataires d'un local, ouvert au public, de moins de **350 m²** de surface de vente, terrasses non comprises, qui exercent une activité principale de commerce en province Sud.

Sont principalement visées les activités qui représentent la cible des cambriolages commis par un certain type de délinquance depuis le début de l'année 2018.

Ces activités sont les commerces d'alimentation générale, les supérettes, le commerce de détail de boissons alcoolisées en magasin spécialisé, le commerce de détail produits à base de tabac en magasin spécialisé, les autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé, les stations-services.

Sont éligibles les commerces disposant d'une autorisation accordée au titre du code des débits de boissons (classe 3 et 5) de la province Sud.

L'aide à la sécurisation consiste en la prise en charge de **50 %** du coût total des dépenses de sécurisation éligibles dans la limite d'un million de francs.

4 commissions réunions ont eu lieu en 2018 et 2019 représentant **9** dossiers agréés et **4,130 MF** d'aides dans les communes de Nouméa, Mont-Dore, Dumbéa, Païta.

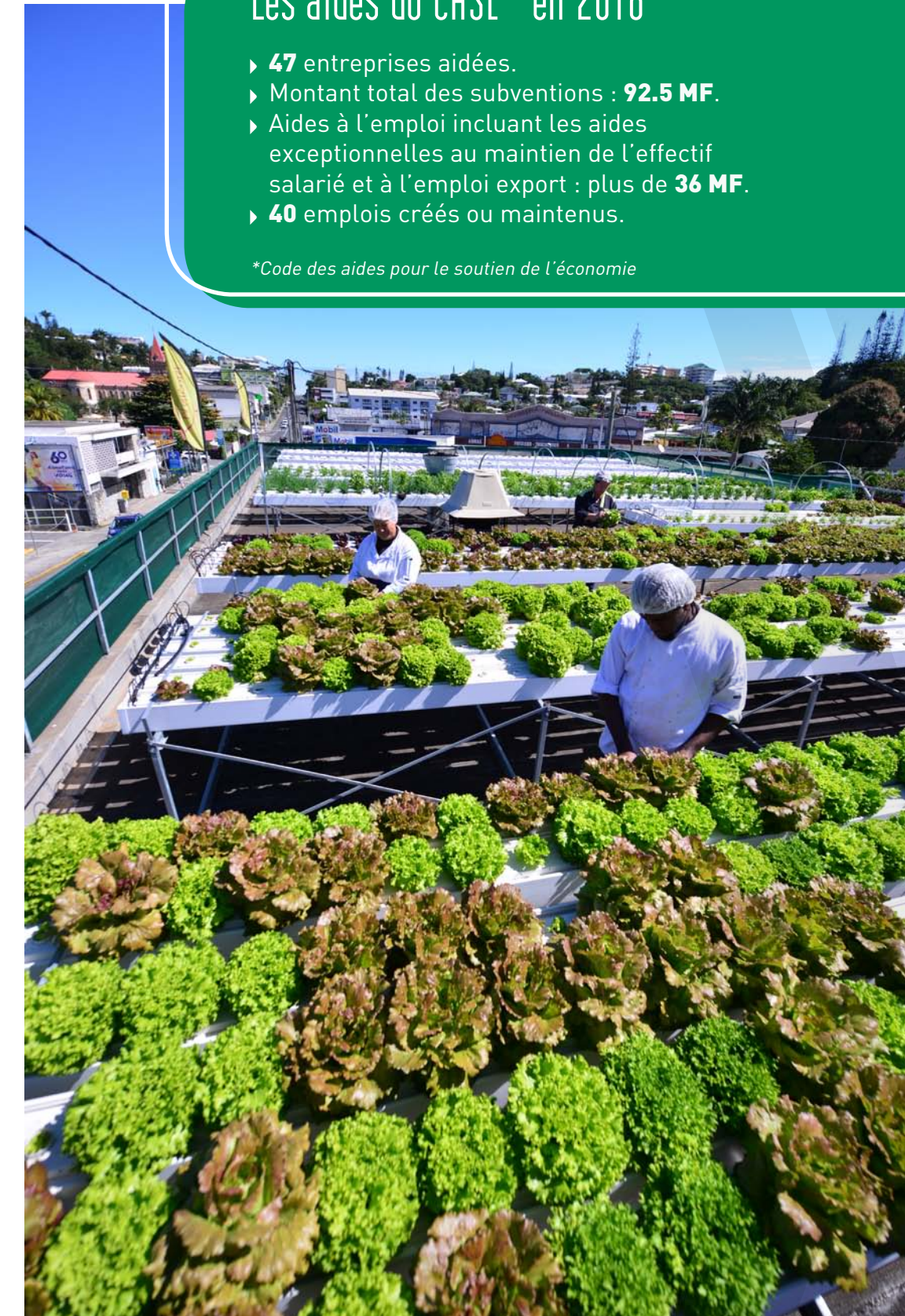
Ce dispositif a été élargi à d'autres activités en avril 2019.

(<https://www.province-sud.nc/demarches/aide-a-la-securisation-des-commerces>)

Les aides du CASE* en 2018

- ▶ **47** entreprises aidées.
- ▶ Montant total des subventions : **92.5 MF**.
- ▶ Aides à l'emploi incluant les aides exceptionnelles au maintien de l'effectif salarié et à l'emploi export : plus de **36 MF**.
- ▶ **40** emplois créés ou maintenus.

**Code des aides pour le soutien de l'économie*



DENV - Direction
de l'Environnement

 DDR - Direction
du Développement Rural

 DEFE - Direction de l'Économie,
de la Formation et de l'Emploi

 Budget emploi,
formation, insertion

970 millions de francs

EMPLOI ET PLACEMENT

La DEFE, via son service de l'Emploi, procède au placement des demandeurs d'emploi, à leur évaluation, à leur recrutement. Elle peut aussi les orienter vers des stages et des formations.

- ▶ Fin 2018, la DEFE a recensé **5 681** demandeurs d'emploi (5 878 en 2017).
- ▶ **52 %** sont des femmes, **70.3 %** ont plus de 26 ans et **29 %** n'ont aucun diplôme.
- ▶ Le nombre de postes offerts s'élève à **6 353** soit **19.3 %** de plus qu'en 2017.
- ▶ **2 911** placements ont été réalisés en 2018.

MESURES D'AIDES

▶ Aides aux travailleurs handicapés

13 contrats-types formation (CTF).

Montant : **7 183 106 F**

▶ Aides à l'emploi et à la formation

281 dossiers d'aides à l'emploi et à la formation ont été financés par la DEFE.

Montant : plus de **44 MF**, soit un coût moyen de **156 947 F** par dossier.

▶ Évolution de la plateforme de rapprochement offres d'emploi / demandeurs.

MÉDIATION, INSERTION ET PRÉVENTION

En 2018, **10** chantiers d'insertion (15 en 2017, 12 en 2016) impliquant **83** stagiaires ont été financés.

Montant : **181 MF**, soit un coût moyen par chantier de plus de **18.11 MF**.

La fréquentation du service de l'Emploi

- ▶ **88 057** visiteurs.
- ▶ **4 032** personnes se sont inscrites en tant que demandeurs d'emploi.
- ▶ **2 823** ont sollicité des conseils techniques pour la recherche d'emploi.
- ▶ **810** ont demandé le bénéfice d'un entretien de diagnostic.
- ▶ **1 515** ont bénéficié d'un entretien de suivi et d'accompagnement.
- ▶ **2 911** placements réalisés concernant **2 520** personnes différentes.

<https://www.province-sud.nc/demarches/inscription-au-service-de-l-emploi-se>



PERSPECTIVES 2019

Dans le cadre du pilotage stratégique de la province Sud, plusieurs objectifs ont été définis aussi bien dans l'emploi-insertion que dans le développement économique, avec un volet important sur le tourisme.

- ▶ Poursuivre et renforcer le pilotage de la mise en cohésion des partenaires de l'insertion.
- ▶ Participer aux actions de la Nouvelle-Calédonie sur la stratégie emploi insertion professionnelle et sur le XI^e Fond européen de développement.
- ▶ Déployer et développer la nouvelle application de gestion des offres et demandes d'emploi ainsi que l'accès de chaque demandeur à « Mon espace emploi »
- ▶ Continuer la diversification des chantiers d'insertion vers les secteurs de la revégétalisation minière et du recyclage de déchets.
- ▶ Poursuivre le programme de formation des professionnels du tourisme – PPAT.
- ▶ Concrétiser le projet de recyclerie provinciale.
- ▶ Favoriser le développement de la filière agro-alimentaire en impliquant ses acteurs dans l'appel à projets *Programme d'investissements d'avenir agriculture et industries agro-alimentaires éco-efficientes*.
- ▶ Poursuivre le travail de cartographie des filières, et le travail de sourcing de financements extérieurs.
- ▶ Accompagner toutes les initiatives permettant la diversification de l'économie de la province Sud.
- ▶ Territorialiser et mettre en cohésion les actions des directions opérationnelles de la province Sud.

DEPS - Direction
de l'Équipement

DL - Direction
du Logement

DFA - Direction
du Foncier et de l'Aménagement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



DEPS - Direction
de l'Équipement

 DL - Direction
du Logement

 DFA - Direction
du Foncier et de l'Aménagement


DEPS - Direction de l'Équipement de la Province Sud

La DEPS est la direction constructrice de la province Sud. Elle a pour mission de gérer et de développer les 270 km de routes, les 196 ouvrages d'art du réseau routier provincial, ainsi que 8 ouvrages maritimes. Pour ce faire, elle assure la maîtrise d'œuvre des chantiers de construction ou de rénovation d'infrastructures, ainsi que l'entretien courant du patrimoine. Elle s'occupe également, pour le compte de la Nouvelle-Calédonie, de l'entretien du réseau routier territorial situé en province Sud (RT1- RT3). Par ailleurs, elle réalise, pour le compte d'autres directions provinciales, la conduite d'opérations de constructions publiques, ainsi que la programmation, la maîtrise d'œuvre et l'exécution des travaux de maintenance, d'entretien et de rénovation des bâtiments, logements et terrains, qu'ils soient provinciaux ou affectés aux missions de la province Sud. Seuls l'entretien et la maintenance des collèges, gérés directement par la direction de l'Éducation, ne font pas partie de son champ d'intervention. Enfin, elle assure 4 missions transversales pour toutes les directions de la province Sud : transport, développement de l'écomobilité, sobriété énergétique, qualité de la commande publique.

 Budget
fonctionnement

1,7 milliard de francs

 Budget
Investissement

3,5 milliards de francs

LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

En fil rouge de l'année, le chantier de rénovation des chaussées de la voie express du pont de la Dumbéa à l'échangeur de Païta Nord, qui a fortement impacté la circulation des automobilistes, notamment durant les phases de travaux sur les échangeurs.

En 2018, les travaux du projet Néobus se sont poursuivis, et ont été réceptionnés progressivement par la province Sud : nouveaux ponts, échangeurs reconfigurés, site propre le long de la voie express.

2018 a été aussi marquée par des réalisations structurantes en matière de sécurisation routière sur les communes de Sarraméa, Farino, Bourail et Thio.

Rénovation de la voie express

Elle concerne le tronçon du pont de la Dumbéa à l'échangeur de Païta Nord dans le sens sud-nord.

Les travaux engagés fin 2017 et poursuivis jusqu'à la mi-2018 consistent à remplacer la chaussée pour l'adapter au trafic pour les 20 ans à venir. Des opérations d'amélioration des dispositifs de sécurité sont menées en parallèle.

Nécessitant un basculement de la circulation sur les voies du sens opposé ainsi que des fermetures ponctuelles des échangeurs, ce chantier très perturbant a fait l'objet d'une communication renforcée auprès des automobilistes.

Montant total de l'opération : 670 MF.

**DEPS - Direction
de l'Équipement**
**DL - Direction
du Logement**
**DFA - Direction
du Foncier et de l'Aménagement**

Projet Néobus

Les travaux du futur transport en commun en site propre ont démarré en juillet 2016. Une équipe regroupant des agents de plusieurs services de la DEPS a été constituée pour faciliter et coordonner la mise en œuvre de ce projet porté par le SMTU sur le domaine public de la Province. Les chantiers les plus impactants ont été achevés en 2018, et l'énergie de l'équipe a progressivement été basculée vers le projet Tanéo.

Montant total de l'opération : 20 MdF.



Après Néobus, voici Tanéo !

Néobus constitue l'armature centrale d'un nouveau réseau de transport en commun qui entrera en service simultanément : Tanéo. Les équipes de la DEPS s'attachent à décliner, sur les routes provinciales, la vision du SMTU : voies dédiées pour maîtriser les temps de parcours, arrêts sécurisés et accessibles aux personnes à mobilité réduite, trottoirs, pistes cyclables... Une quinzaine de projets à l'étude en 2018 pour des travaux en 2019 et 2020.

Sécurisation routière à Farino, Bourail et Thio

De nombreux aménagements en faveur de la sécurité routière ont été étudiés et réalisés.

Deux carrefours (à l'entrée de Farino et sur l'accès à la route de Poé depuis la RT1 à Bourail) ont été reconfigurés, afin de limiter les vitesses pratiquées et améliorer la visibilité des automobilistes. De nombreux dispositifs de retenue ont été mis en conformité, et le balisage renforcé, notamment pour améliorer la lisibilité des routes provinciales de nuit. Sur la commune de Thio, 6 ralentisseurs ont été installés en traversée des tribus afin de sécuriser les cheminements des piétons, sur des secteurs impactés par le roulage minier.

Montant total de l'opération : 60 MF.

Campagnes de gros entretien à Sarraméa et à Thio

La province Sud s'est dotée en 2015 d'un plan pluriannuel d'investissement en faveur du gros entretien de ses routes, voire de leur renforcement pour s'adapter à l'évolution des trafics. La mise en œuvre de ce plan se poursuit en 2018 par la remise à neuf de plus de 15 km sur la route transversale reliant Sarraméa à Canala, et de 3 km sur la route de Thio.

Montant total des travaux : 280 MF.

SMTU : la Province assure la présidence

Membre du SMTU, Syndicat mixte des transports urbains du Grand Nouméa, la province Sud a contribué à son fonctionnement à plus de **20 %** de ses recettes totales. Elle participe aussi à l'investissement au travers du contrat d'agglomération 2017-2021, notamment pour les infrastructures liées aux navettes maritimes. Depuis juillet 2017, la présidence du syndicat est assurée par la province Sud, renforçant encore le lien entre les administrations.

LES INFRASTRUCTURES MARITIMES

En projet depuis plusieurs années, la rénovation et l'extension du petit wharf de l'Île des Pins ont été menés à bien en 2018, afin d'améliorer l'accueil des croisiéristes. Ces travaux sécurisent et facilitent la descente et la montée depuis les chaloupes, ainsi que les flux piétons sur le ponton historique.

Grâce au concours de l'État, ils ont été accompagnés de travaux de voirie : cheminement, espaces d'attente, zones de prise en charge par les cars et minibus, et ont vocation à se poursuivre en 2019 et 2020 par la rénovation et la mise en valeur des bâtiments historiques du bague.

Montant total des travaux : 140 MF.



**DEPS - Direction
de l'Équipement**
**DL - Direction
du Logement**
**DFA - Direction
du Foncier et de l'Aménagement**


BÂTIMENT-CONSTRUCTION

Maîtrise de l'énergie dans le patrimoine provincial

La DEPS a étudié et fait valider un plan pluriannuel d'équipement photovoltaïque, déclinaison opérationnelle du schéma pour la transition énergétique de la province Sud (STEPS), qui prévoit l'installation de **600 kWc** par an sur 5 ans. Grâce au concours de l'État, **6** collèges ont été équipés en panneaux solaires en 2018 : Normandie, Magenta, Boulari, Bourail, Dumbéa-sur-Mer et Koutio, et **5** autres suivront en 2019.

Montant du projet photovoltaïque : 200 MF.

Collège Apogoti

Avec le développement urbain de la zone de Dumbéa-sur-Mer, le collège Apogoti pourra accueillir 600 élèves. Il a été conçu dans une logique bioclimatique, favorisant la ventilation et l'éclairage naturel, pour un confort optimal à moindre impact énergétique.

Les travaux ont démarré en avril 2016, pour une ouverture réussie à la rentrée 2018.

Tout au long de l'année 2018, la DEPS a accompagné la prise en main des locaux et la finalisation des prestations des entreprises.

Montant total de l'opération : 2,5 MdF

Internats de Bourail et de La Foa

Suite au passage du cyclone Cook, les travaux de renforcement des charpentes bois des internats provinciaux ont dû être accélérés. Quatre dortoirs, **2** à l'internat de La Foa et **2** à Bourail, ont été traités en 2017. Quatre autres ont été renforcés, et l'ensemble des toitures des dortoirs et du réfectoire de l'internat de La Foa repris, pendant les vacances scolaires 2018/2019.

Montant 2018 : 93 MF.

L'AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DES VISITEURS

Plusieurs sites ont vu leur accueil amélioré grâce à des travaux d'aménagement de leurs locaux. En parallèle, la DEPS a mené des audits sur l'accessibilité et la sécurité des bâtiments provinciaux, afin de doter la province Sud de plans pluriannuels d'investissement en la matière à partir de 2019.

► Direction du Développement Rural

Aménagement de guichets d'accueil accessibles aux personnes à mobilité réduite aux antennes de la DDR à Bourail et à La Foa.

► Foyer Néméara (Bourail)

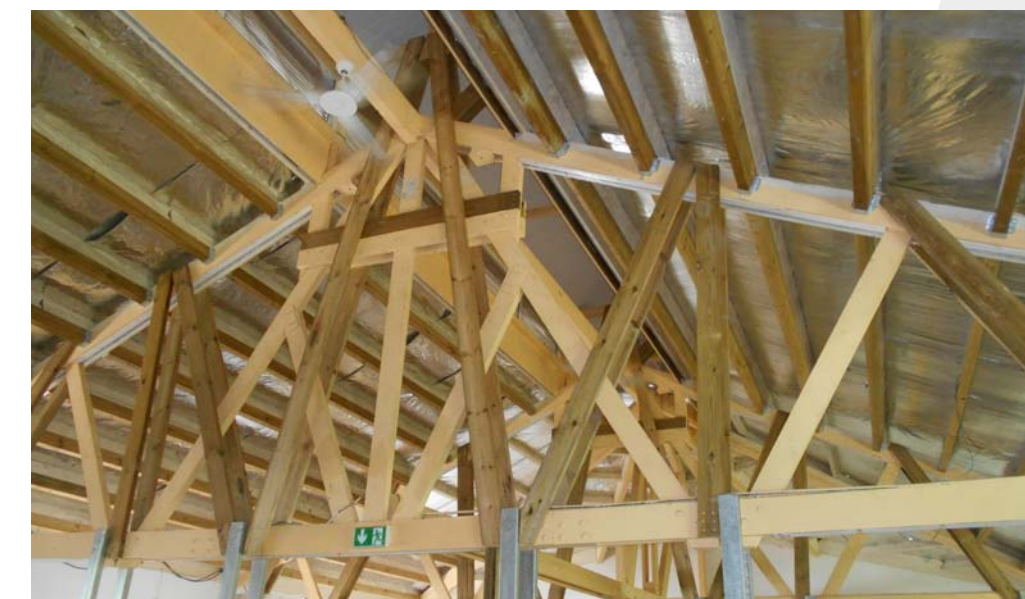
Aménagement d'un accès aux personnes à mobilité réduite dans un bâtiment historique

► Centre d'Accueil de Poé (Bourail)

Éclairage et aménagement d'une rampe PMR vers le plateau sportif.

► Aéroport de Ouatom (La Foa)

Aménagement d'un accès et d'un sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite. **Le montant global s'élève à 15 MF.**



DEPS - Direction de l'Équipement

DL - Direction du Logement

DFA - Direction du Foncier et de l'Aménagement



DL - Direction du Logement

La direction du Logement a pour mission de conduire la politique provinciale de l'habitat, conformément à l'article 20 de la loi organique modifiée du 19 mars 1999.

À ce titre, elle accueille les demandeurs de logement et analyse les données sur la demande et sur les attributions de logement. Elle soutient la production de logements aidés ou leur réhabilitation, notamment en versant des aides financières aux opérateurs du logement social (SIC, FSH/FCH et Sem Agglo) ou aux familles désirant accéder à la propriété ou rénover leur logement.

Elle met également en œuvre un accompagnement social spécifique pour l'accès au logement des familles modestes et pour leur maintien dans les lieux, en lien avec les partenaires de l'action sociale.

Enfin, elle coordonne le dispositif du « protocole unique » qui fixe les modalités d'un accès prioritaire au logement pour les publics de l'agglomération du Grand Nouméa dans une situation précaire, ou issus de squats en cours de résorption.

Budget fonctionnement

77,68 millions de francs

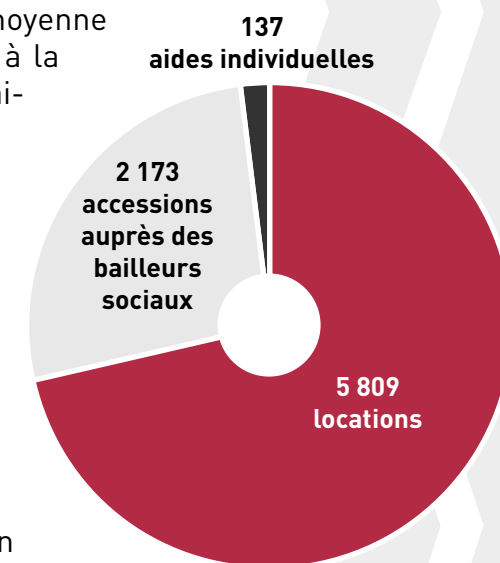
Budget Investissement

1,57 milliard de francs

LA DEMANDE EN LOGEMENT

En 2018, près de 21 500 familles, soit en moyenne 90 personnes par jour, se sont rendues à la direction du Logement (bureau de la Maison de l'habitat) pour se renseigner ou constituer une demande de logement en province Sud.

- ▶ Au 31 décembre 2018, **8 119** demandes actives étaient enregistrées dont **5 809** demandes de location.
- ▶ **4 358** nouvelles demandes ont été constituées, **3 939** demandes ont été renouvelées et **1 783** demandes ont été satisfaites en 2018.
- ▶ **50 %** des demandes ont moins d'un an et concernent des familles dont les revenus sont inférieurs à **1 SMG**.



LA PRODUCTION DE LOGEMENT

En 2018, la province Sud a accordé des aides financières pour :

- ▶ **362** logements locatifs publics, dont **248** logements locatifs aidés (LLA), et 114 logements locatifs de transition (LLT).
- ▶ **76** logements en accession à la propriété (dispositifs LAPS et AFAPS).
- ▶ **30** logements à réhabiliter (dispositif APRAH).

**DEPS - Direction
de l'Équipement**
**DL - Direction
du Logement**
**DFA - Direction
du Foncier et de l'Aménagement**

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL AU LOGEMENT

Accès au logement et maintien dans les lieux

- ▶ Dispositif « 1^{re} entrée » : **92** dossiers traités, **39** familles sorties du dispositif en 2018 dont **34** ont effectivement intégré un logement (87 %).
- ▶ Dispositif « maintien » : **146** dossiers traités, **91** familles sorties du dispositif en 2018 dont **54** se sont effectivement maintenues dans leur logement (60 %).

Les durées moyennes d'accompagnement par famille se sont allongées en 2018, passant à **7,5** mois pour le dispositif « 1^{re} entrée » et à **12,5** mois pour le dispositif « maintien ».

Protocole unique

En 2018, **49** relogements ont été réalisés pour **12** familles issues des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), **21** issues des sites prioritaires et **16** en urgence sociale. Les sites prioritaires traités en 2018 sont les squats des Palmiers, du centre urbain de Koutio, et de Sakamoto. Deux squats ont été résorbés en 2018 : le squat de Sakamoto (Nouméa, **156** familles) et le squat du Débarcadère (Dumbéa, **22** familles)

Dispositif d'insertion par le logement et l'emploi (DILE)

En 2018, **193** personnes ont été accompagnées dans la recherche d'un emploi, afin d'accéder à un logement ou de s'y maintenir.

Point relais logement

Fin 2018, **10** familles, sur **12** dossiers traités, sont sorties du dispositif après avoir bénéficié d'un accompagnement.

Prévention des expulsions

En 2018, **134** enquêtes sociales ont été sollicitées par le Haut-commissariat de la République, contre **74** par an en moyenne sur les 5 dernières années. Le groupe de travail pour la prévention des expulsions s'est réuni une fois par mois. Malgré cela, **29** familles ont été expulsées de leur logement.



Des actions collectives pour traiter certaines problématiques communes

les travailleurs sociaux de la DL favorisent le regroupement de personnes volontaires pour aborder certains thèmes sous un angle plus ludique et partager les expériences (gestion du budget, appropriation du logement, alimentation, parentalité...). En 2018, **21** actions collectives ont ainsi été organisées avec les familles, parfois dans des espaces leur permettant de découvrir également le patrimoine culturel calédonien.

ZOOM SUR... LE CODE DES AIDES À L'HABITAT

Un Code provincial des aides à l'habitat a été adopté en avril 2018. Il rassemble en un document unique et plus lisible l'ensemble des dispositifs d'aide de la province Sud :

- ▶ Les aides à la pierre pour les opérations de logements locatifs publics des bailleurs sociaux, qu'il s'agisse de construction neuve ou de rénovation.
- ▶ Les aides individuelles pour l'accession à la propriété ou l'amélioration de l'habitat.
- ▶ La reconnaissance du caractère social, qui permet une fiscalité réduite pour certaines opérations.

Les deux évolutions majeures apportées par le Code des aides aux dispositions antérieures sont les suivantes :

une réforme des aides individuelles

Les critères d'attribution ont évolué et la gestion des demandes d'aides individuelles a été transférée à un opérateur unique : la SEM Agglo. Cette mutualisation, effective depuis le 1^{er} mai 2018, a permis une économie d'environ 20 % sur les charges de fonctionnement antérieures et une amélioration du service rendu aux usagers.

le financement de la réhabilitation du parc social

Le Code des aides à l'habitat permet désormais de mobiliser les crédits du contrat de développement État-province Sud pour soutenir les opérations de réhabilitation du parc social. En 2019, ce sont ainsi 183 logements de Tindu et de Pierre Lenquette qui pourront être financés et entrer en réhabilitation.



DEPS - Direction
de l'Équipement

 DL - Direction
du Logement

 DFA - Direction
du Foncier et de l'Aménagement

 Budget
Investissement

737 millions de francs

 Budget
fonctionnement

708 millions de francs

DOMAINE ET PATRIMOINE

Pour l'année 2018 (à compter du 1^{er} avril), il a été recensé **201** appels reçus et **93** accueils physiques pour un primo renseignement. Le domaine public maritime est le foncier le plus sollicité. Cela s'explique notamment par un grand nombre de renouvellement des autorisations d'occupation du domaine public maritime échues (environ **102** dossiers) ainsi que la mise à jour des actes anciens.

S'agissant du bilan relatif à l'instruction domaniale, on peut noter **94** actes administratifs finalisés (dont notamment **4** cessions, **11** baux, **8** avenants et **65** arrêtés/titres de location sur DPM).

En 2018, le service a poursuivi les projets relatifs à la revalorisation des redevances domaniales et la précision des règles de gestion sur le domaine public maritime à titre d'agrément dans le cadre de l'application des textes réglementaires en vigueur.

Toujours dans un objectif de valoriser au mieux le patrimoine immobilier de la province Sud, le service du domaine a présenté une stratégie en fin d'année. Elle a permis de lancer un appel à manifestation d'intérêt sur plusieurs lots situés principalement dans la zone de Ducos, et de déterminer les logements administratifs à céder afin de rationaliser la gestion du parc existant.

DFA - Direction du Foncier et de l'Aménagement

En charge de la création de données géographiques de référence, de la documentation foncière, du patrimoine et des domaines public, maritime et privé, bâti ou non bâti, de la province Sud, la DFA élabore la réglementation en matière d'urbanisme et instruit les autorisations pour certaines communes. Elle assure par ailleurs la gestion des achats centralisés de la Province tels que les véhicules et le mobilier. Elle a en charge les trois aérodromes provinciaux, l'hélistation du Méridien et les hélisurfaces, ainsi que l'hélicoptère provincial.

40

KO WE KARA

40 événements, dont 31 mariages, se sont déroulés au centre culturel de KO WE KARA en 2018. La gestion est assurée depuis 2017 par la section d'assistance administrative de la direction.

**DEPS - Direction
de l'Équipement**
**DL - Direction
du Logement**
**DFA - Direction
du Foncier et de l'Aménagement**

Dans le cadre de la résorption de l'habitat insalubre et spontané, la direction du foncier et de l'aménagement a lancé, depuis le 1^{er} juillet 2018, un marché visant à enlever et prévenir toute nouvelle installation sur les propriétés provinciales sises sur la commune de Nouméa, soit, en 2018, environ **384** interventions.

SERVICE DES RESSOURCES

Une vente aux enchères publiques de véhicules, de mobilier et de matériel a permis de récolter **20.3 MF**, soit 2.8 MF de plus qu'en 2017.

- ▶ **107** mises en concurrence ont été réalisées, **19** marchés publics et **24** contrats rendus exécutoires en 2018, soit un total de **44** marchés et **74** contrats publics actifs.
- ▶ **517 MF** de recettes pour la gestion du domaine (**1300** ESD émis).
- ▶ **907** instructions SALSA ont été générées dont **486** pour les logements provinciaux.

SERVICE DES INFRASTRUCTURES AÉRONAUTIQUES

Aéroport de l'Île des Pins

- ▶ Notre certificat de prestataire de service de la navigation aérienne et SMS (système de management de la sécurité aéroportuaire) a été renouvelé jusqu'au 31 août 2020.
- ▶ Audit CHEA (conditions d'homologation et procédures d'exploitation de l'aérodrome) effectué le 25 octobre 2018. Notre plan d'action correctif a été accepté par l'aviation civile.
- ▶ Un comité de sécurité s'est déroulé le 29 mars 2018 pour rappeler les événements et fixer les objectifs de la province Sud sur l'exploitation de l'aéroport.
- ▶ Un fait marquant a été le crash d'un ULM dans la zone d'aérodrome, le 25 octobre 2018, faisant une victime. L'exercice de gestion de crise aéroportuaire prévu 3 jours après a plutôt fait l'objet d'un débriefing et d'une prise en charge des pompiers présents sur le lieu de l'accident.
- ▶ Aménagement de la salle sûreté dans l'aérogare de l'Île des Pins et rédaction du projet d'arrêté relatif aux mesures de police applicables sur l'aérodrome de l'Île des Pins – MOUE – sur sa partie sûreté, avec l'édition de plans des différents secteurs de sûreté pour une entrée en vigueur des mesures prévue en septembre 2019.



Aérodrome de Poé

- ▶ L'activité sur cette plateforme s'est intensifiée depuis la réfection complète de l'aire de mouvement en 2017 (une problématique se lève quant à l'activité sur cette plateforme et l'impact des nuisances sonores sur les riverains).

Aérodrome de Oua Tom

- ▶ L'implantation d'une ferme photovoltaïque à proximité immédiate de l'aérodrome a conduit à la réalisation d'une évaluation d'impact sur la sécurité et sur l'activité de la plateforme (il s'agit notamment de gérer l'atterrissage des parachutistes dans l'enceinte de la ferme en cas de mauvaise manœuvre).
- ▶ Une manifestation aérienne s'est déroulée le 10 novembre 2018 regroupant le centre école de parachutisme de Nouvelle-Calédonie, l'aéroclub de La Foa et l'association d'astronomie.
- ▶ Un programme d'entretien des servitudes est en cours de finalisation, avec le soutien de la DEPS, pour une meilleure gestion.

Hélistation et hélistraces

- ▶ Création d'une plateforme permanente sur l'îlot Maître (transformation d'hélistrace en hélistation) soumise à l'aviation civile pour approbation.
- ▶ Enquête de sécurité remise à l'aviation civile suite au rapport contestant notre balisage diurne sur l'hélistation du Méridien.
- ▶ Contrôle des Drop Zones sur les sentiers du GR et du PR.

Hélicoptère provincial F-ODYU

- ▶ En 2018, une fréquentation de **735** passagers (666 en 2017), dont **457** pour l'Île des Pins (296 en 2017). Une augmentation du nombre de passagers de près de **10 %** sur l'année – notamment due aux assises du tourisme de l'Île des Pins –, pour une baisse des mouvements de près de **4 %**.
- ▶ Une visite technique de **600** heures a été effectuée, mobilisant l'hélicoptère pendant **4** semaines.
- ▶ **250** heures étaient prévues, **237** heures ont été réellement réalisées (contre 247 heures en 2017).



**DEPS - Direction
de l'Équipement**
**DL - Direction
du Logement**
**DFA - Direction
du Foncier et de l'Aménagement**

SERVICE DE L'URBANISME

Textes approuvés en 2018

Délibération 42-2018/APS du 13 juillet 2018 modifiant la partie II du code de l'urbanisme de la Nouvelle-Calédonie relative aux règles d'urbanisme applicables en province Sud :

- ▶ Les procédures d'évolution simplifiées des plans d'urbanisme directeurs.
- ▶ La dématérialisation des procédures.

Délibération 41-2018/APS du 13 juillet 2018 modifiant la délibération n°19 du 8 juin 1973 au permis de construire dans la province Sud afin de la recentrer sur les permis de construire valant division.

Plans d'urbanisme directeurs et Zones d'aménagement concerté

- ▶ Approbation du PUD de Poya (sud) et de la révision du PUD de La Foa.
- ▶ En révision : Bourail, Boulouparis et Nouméa.
- ▶ Approbation de la mise en compatibilité des PUD de Nouméa et de Dumbéa (permettre la réalisation du NEOBUS).

Cessions accordées sur les ZAC provinciales

- ▶ PANDA : **29** cessions accordées (27 pour de l'activité, **2** pour du logement) pour environ **26 800 m²** de SHON.
- ▶ DSM : **54** cessions accordées (53 logement) pour environ **21 000 m²** de SHON.

Autorisations d'urbanisme commercial

En 2018, **5** dépôts de dossiers d'urbanisme commercial, dont **4** autorisés et **1** dossier en cours d'instruction.

Droit du sol (Païta, Poya, Thio, Boulouparis, Farino, Sarraméa, Yate, Ile des Pins)

- ▶ **606** demandes de renseignement d'urbanisme.
- ▶ **467** permis de construire délivrés en 2018 (dont **84 %** sur la commune de Païta), soit une diminution de près de 30 % par rapport à 2017.
- ▶ **21** déclarations préalables dont 86 % sur Païta.
- ▶ **80** demandes d'autorisation de diviser accordées dont **54 %** sur Païta (augmentation de 14 % par rapport à 2017).
- ▶ **8** permis de lotir délivrés (60 % sur Païta) dont **4** modificatifs : **222** lots créés majoritairement résidentiels.



SERVICE TOPOGRAPHIQUE ET FONCIER

- ▶ **171** plans d'actes réalisés pour le compte de la collectivité, en augmentation, notamment due au renouvellement des occupations à titre d'agrément sur le DPM.
- ▶ **89** travaux d'expertise foncière.
- ▶ **136** travaux fonciers et topographiques sur la zone littorale (DPM) dont **85** opérations de délimitation ou de contrôle de la limite supérieure du DPM au droit des propriétés privées.
- ▶ **11 938** renseignements fournis via les téléchargements de dossiers fonciers à partir de l'application MILAN WEB, par les membres de l'Ordre des géomètres experts, des services topographiques de la DITTT-NC et de la ville de Nouméa (contre 4 136 en 2017 via internet).
- ▶ **5 818** renseignements délivrés à la clientèle publique via les sites de Nouméa, La Foa et Bourail.
- ▶ **2 200** dossiers numérisés dans le cadre de la GED.
- ▶ **280** opérations de délimitation ou de levés dont **22** pour le compte de la DEPS.
- ▶ **359** contrôles et intégration de fichiers dans la cartographie provinciale, soit **31 680 ha**.
- ▶ Traitement de **527 000 ha** d'images aériennes (satellites et avion).
- ▶ **1 759** parcelles mises à jour.
- ▶ **400** dépôts fonciers contrôlés dont **94** lotissements, **165** divisions et **141** délimitations.

DES - Direction
de l'Éducation

DC - Direction
de la Culture

DJS - Direction de
la Jeunesse et des Sports

DPASS - Direction de l'Action
Sanitaire et Sociale

MCF - Mission à
la Condition féminine



ÉDUCATION, JEUNESSE ET VIE SOCIALE

DES - Direction
de l'Éducation

 DC - Direction
de la Culture

 DJS - Direction de
la Jeunesse et des Sports

 DPASS - Direction de l'Action
Sanitaire et Sociale

 MCF - Mission à
la Condition féminine

DES - Direction de l'Éducation

Responsable de l'enseignement primaire public de la province Sud, la DES applique la politique provinciale en termes d'équité scolaire et d'amélioration de la qualité des enseignements. Au niveau des collèges, elle intervient dans les différents travaux de construction, de rénovation ou d'extension. Par ailleurs, elle accorde des allocations, des bourses et des aides à l'enseignement supérieur. Parallèlement, elle soutient aussi l'enseignement privé.


 Budget
fonctionnement

3,9 milliards de francs

 Budget
Investissement

1,8 milliard de francs

LES EFFECTIFS ENSEIGNANTS DANS LE PUBLIC

- ▶ **885** enseignants affectés dans une classe ordinaire.
- ▶ **24** itinérants / surnuméraires / autres.
- ▶ **17** maîtres locuteurs pour l'enseignement en langues et cultures kanak.
- ▶ **190** enseignants contractuels.
- ▶ Des personnels spécialisés :
 - › **50** personnels affectés en DESED (dispositif d'enseignement spécialisé pour enfants en difficulté) dont **16** psychologues.
 - › **9** en DESI (dispositif d'enseignants spécialisés itinérants).
 - › **23** en CLIS (classe d'intégration scolaire).
 - › **10** éducateurs spécialisés.
 - › **2** enseignants dispositif CLASSE (classe d'aide à la socialisation et à la scolarisation à dominante éducative).
 - › **4** secrétaires CCEP (commission de circonscription de l'enseignement primaire).
 - › **1** directrice au CHT.

99

 99 directeurs et directrices
dans l'enseignement public

DES - Direction de l'Éducation

DC - Direction de la Culture

DJS - Direction de la Jeunesse et des Sports

DPASS - Direction de l'Action Sanitaire et Sociale

MCF - Mission à la Condition féminine

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PUBLIC

Les chiffres clefs de l'enseignement primaire en province Sud pour 2018 :

- ▶ **100** écoles dont **1** école au CHT.
- ▶ **27** maternelles (de la section des petits à la section des grands).
- ▶ **29** élémentaires (du CP au CM2).
- ▶ **43** primaires (écoles élémentaires incluant des classes maternelles ou des sections enfantines dont **12** groupes scolaires).
- ▶ **908** classes.
- ▶ **1 200** enseignants.
- ▶ **20 250** élèves.

Spécificités 2018

- ▶ 2 ouvertures d'écoles à Dumbéa et Païta.
- ▶ 26 écoles prioritaires.
- ▶ 6 écoles bilingues Anglais.
- ▶ 18 écoles en expérimentation Innov'école.
- ▶ 14 écoles « label en santé ».
- ▶ 500 classes connectées (TBI ou ENT).

LA FORMATION DES PERSONNELS

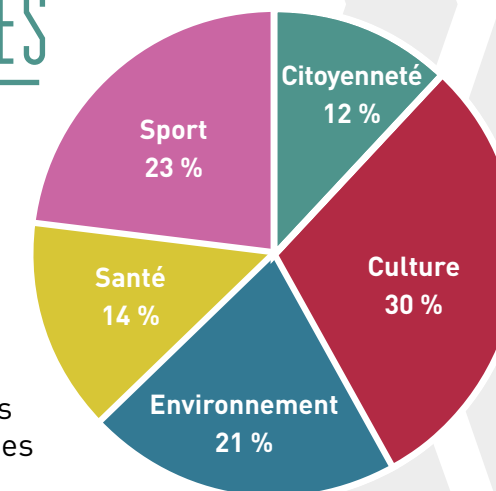
Dans le cadre de la professionnalisation de ses agents, la direction de l'Éducation met en œuvre une politique de formation continue pour les agents du siège comme pour les personnels enseignants.

L'accompagnement à l'entrée dans le métier, le management des équipes, la gestion des aléas, le développement du numérique à l'école, les LCK... sont autant de thématiques proposées aux personnels.



LES ACTIONS ÉDUCATIVES

- ▶ Les projets *Innov'école* : 2018 a été l'année de mise en œuvre des 18 projets initiés en 2017. Les 18 écoles engagées poursuivent la démarche, les premiers résultats sont très encourageants : climat scolaire apaisé, travail en équipe renforcé, motivation des élèves et des enseignants augmentée, satisfaction des parents...
- ▶ L'accompagnement à la scolarité, centré sur les apports culturels et méthodologiques, avec, en 2018, un budget de **122** millions de francs pour près de **1 300** enfants,
- ▶ **21** écoles labélisées « école en santé » de niveau 1 ou 2 : une véritable démarche intégrée pour l'éducation à la santé centrée sur : l'hygiène corporelle, l'alimentation, l'activité physique et l'environnement,
- ▶ Les sorties scolaires : véritable appui à l'action éducative et pédagogique, la province Sud a financé pour plus de **44 MF** près de **5 000** sorties effectives.



Demandes d'inscription aux offres éducatives par domaine

LA SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES : ACCOMPAGNER LES DIRECTEURS

Les questions de sécurité dans les écoles nous concernent tous. Accompagner pour se prémunir des aléas qui peuvent survenir dans les écoles et protéger nos élèves et nos personnels sont des préoccupations au quotidien. En plus des procédures de protection de nos personnels, notre stratégie consiste à former les directeurs d'écoles en matière de sécurité pour assurer un climat serein propice aux apprentissages.

En 2018, une formation pratique de deux jours, animée par des professionnels des questions de sécurité, a été dispensée à **36** directeurs : démonstrations pratiques, élaboration de fiches diagnostiques et de fiches modèles pour les plans particuliers de mise en sûreté. Ces formations seront poursuivies en 2019.

**DES - Direction
de l'Éducation**
**DC - Direction
de la Culture**
**DJS - Direction de
la Jeunesse et des Sports**
**DPASS - Direction de l'Action
Sanitaire et Sociale**
**MCF - Mission à
la Condition féminine**

LE CLIMAT SCOLAIRE

Agir sur le climat scolaire, c'est aussi apprendre aux enfants à gérer les conflits. En 2018, suite aux formations et au spectacle sur la médiation, **5** des 7 écoles pilotes ont engagé un plan d'actions structuré, permettant de former des groupes d'élèves médiateurs tout au long de l'année 2018 : **60** enfants ont été diplômés.

Pour la 2^e année consécutive, un nouveau spectacle « Radio Kids » a remporté un franc succès auprès des jeunes et des moins jeunes. Il a permis, de manière réaliste, ludique et interactive, de sensibiliser les élèves à la gestion non-violente des conflits pour apprendre à mieux vivre ensemble. Ce sont plus de **4 000** élèves de **77** écoles primaires publiques et privées qui en ont bénéficié. Le coût de l'opération s'est élevé à **4 MF**.

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

En 2018, **294** fiches d'informations signalantes (FIS) ont été traitées par le bureau de protection de l'enfance. Cela concerne **252** enfants. Si le nombre de signalements des écoles est en augmentation chaque année, 2018 a été particulièrement marquée.

Les écoles se saisissent de plus en plus de cet outil pour alerter sur des situations complexes impactant la scolarité des enfants. De même, les écoles maternelles prennent conscience de la nécessité de signaler une situation au plus tôt (**79** signalements d'élèves de maternelle dont **19** pour absentéisme).

Au total, ce sont **65** signalements pour absentéisme ou déscolarisation qui ont été transmis à la DPASS.

Le dispositif CLASSE : classe d'aide à la socialisation et à la scolarisation à dominante éducative a permis la prise en charge de **30** élèves sur l'ensemble des **3** sessions. Parmi ces élèves, **4** ont intégré la classe RENFORT jusqu'à la fin de l'année.

Le dispositif CLASSE a permis d'accompagner et de conseiller les équipes in situ.



LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

La province Sud investit, en partenariat avec les communes, le champ du numérique éducatif et pédagogique en faveur des apprentissages scolaires et de la réussite des élèves. Des infrastructures et des équipements modernes sont mis à la disposition des enseignants, des élèves et des parents d'élèves. En parallèle, une stratégie de formation est mise en œuvre depuis plusieurs années ; ce qui a abouti à un taux d'équipement des classes et des écoles à la hauteur des objectifs de la province Sud.

Infrastructures et équipements

Travaux de câblage

250 classes câblées au standard ENT.

Maintenance

4 985 interventions de dépannage ont été conduites dans les écoles.

Formation

540 enseignants ont été formés sur une des thématiques TICE, soit **166** demi-journées animées.

435 enseignants titulaires distincts ont suivi au moins une formation TICE, soit **36,2 %** du personnel affecté.

Opération TBI

91 nouveaux TBI ont été attribués portant à **45,4 %** le nombre de classes équipées.

497 classes sont désormais dotées de TBI.

Opération ENT

19 nouvelles classes ont été connectées à l'ENT, portant le taux de couverture à **32,6 %** des classes.

314 classes sont désormais connectées à l'ENT, touchant **47** écoles sur **97**.

LES COLLÈGES PUBLICS ET LES INTERNATS PROVINCIAUX

L'année 2018 a été marquée par l'ouverture du collège d'Apogoti à Dumbéa-sur-mer. Près de **230** élèves de 6^e et 5^e ont pu y être accueillis. Le budget engagé pour les collèges, en 2018, s'élève à **1.6 MdF** en investissement et en fonctionnement, comprenant près de **450 MF** de dotations d'équipement ou de fonctionnement versées directement aux collèges.

Par ailleurs, près de **150 MF** ont été investis dans l'opération « collèges numériques » : renouvellement du parc informatique (**1 000** ordinateurs), et acquisition de nouveaux équipements (VPI, ordinateurs portables, hybrides tablettes) répartis dans quatorze collèges.

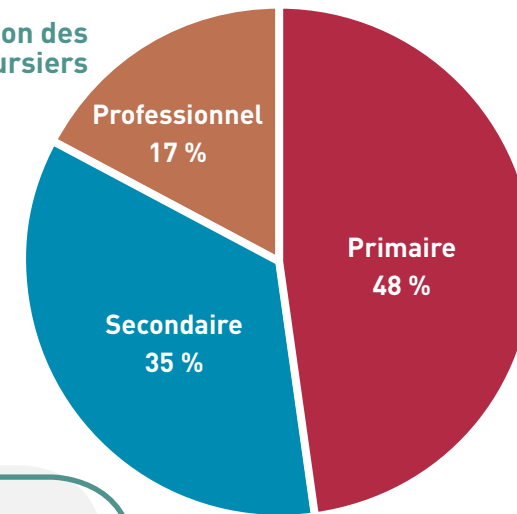
LES AMÉNAGEMENTS, LES RÉNOVATIONS ET L'AGRANDISSEMENT DES ÉTABLISSEMENTS

- ▶ Réfection et peintures des façades extérieures, construction d'un local/atelier (agent d'entretien) au collège Jean Mariotti.
- ▶ Rénovation de 2 salles de sciences et vie de la terre (SVT) avec un laboratoire au collège Georges Baudoux.
- ▶ Construction d'un préau sportif, agrandissement des vestiaires EPS au collège Francis Carco (Koutio).
- ▶ Travaux de retrait de matériaux amiantés avant l'exécution des travaux de réfection des réseaux VRD (remises aux normes) au collège de Magenta (2^e phase/tranche).
- ▶ Lancement de la 1^{re} tranche sur 3 tranches au total de la réfection des peintures de façades extérieures au collège de Rivière-Salée.

**DES - Direction
de l'Éducation**
**DC - Direction
de la Culture**
**DJS - Direction de
la Jeunesse et des Sports**
**DPASS - Direction de l'Action
Sanitaire et Sociale**
**MCF - Mission à
la Condition féminine**

LES BOURSES ET LES AIDES AUX ÉTUDIANTS

Près d'**1,7 MdF** ont été affectés pour les bourses et les aides (transport, cantine, internat) pour l'enseignement primaire, secondaire et supérieur.

**Répartition des
boursiers**


Les aides aux étudiants

Études en Nouvelle-Calédonie

- ▶ **850** allocations de rentrée dont **235** boursiers de la province Sud et **615** boursiers d'État.

Études en métropole

- ▶ **223** boursiers.
- ▶ **70** aides annuelles.
- ▶ **120** primes uniques d'installation pour les primo-partants.
- ▶ **45 000 F** : coût moyen d'un étudiant par mois uniquement en termes de bourses.

Bourse d'accès aux grandes écoles

- ▶ **22** bénéficiaires.

Bourse Sciences Po

- ▶ **14** boursiers, dont **2** nouveaux admis en 1^{re} année du cursus à la rentrée 2018.
- ▶ **6** admissibles en 2018 dont **2** admis pour la rentrée 2019.

Prix d'excellence

- ▶ **40** étudiants récompensés.
- ▶ **89** candidatures.

Prix d'encouragement à la recherche

- ▶ **1** nouveau prix et **2** prolongations.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre du schéma de transition énergétique de la province Sud (STEPS), des panneaux photovoltaïques ont été déployés dans **6** collèges pour un coût de **150 MF** : Louis Léopold Djiet (Bourail), Dumbéa-sur-Mer, Francis Carco (Koutio), Boulari, Normandie et Magenta. En 2019, **5** autres collèges seront équipés.

Cette opération d'un coût total de **225 MF** bénéficie d'une aide de l'État à hauteur de **50 %** au titre du fonds exceptionnel d'investissement (FEI) « programme d'investissement public en matière d'équipements structurants en faveur des outre-mer ».

LES DOTATIONS AUX COLLÈGES PUBLICS

- ▶ **320 MF** ont été alloués aux **21** collèges pour leur fonctionnement.

LES INTERNATS PROVINCIAUX

- ▶ **140** millions en fonctionnement.
- ▶ **57** millions en investissement : divers travaux de rénovation et de sécurité ont été entrepris dans les deux internats provinciaux de Bourail et de La Foa.

LE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

La province Sud a subventionné pour près d'**1,3 MdF** les établissements confessionnels privés.

LES ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

Afin de répondre aux besoins des collèges en matière informatique, la Province a investi près de **150 MF** dans le renouvellement ou l'installation d'équipements :

- ▶ la fourniture et l'installation d'équipements d'infrastructure réseau (bornes Wifi, serveurs, commutateurs, NAS, onduleurs) dans les collèges d'Apogoti, Jean-Fayard, Gaitan-Braino, Magenta et Plum ;
- ▶ le renouvellement de **1 000** ordinateurs fixes dans les collèges Baudoux, Djiet, Magenta, Mariotti et Normandie.
- ▶ l'acquisition de nouveaux équipements (VPI, ordinateurs portables, hybrides tablettes) répartis dans **14** collèges.

L'expérimentation PC-hybrides pour les élèves et pour les enseignants

Trois collèges sont concernés : les collèges de Portes-de-Fer et de Magenta pour l'équipement des élèves de 5^e, et le collège d'Apogoti, pour l'équipement des élèves de 6^e. Cette expérimentation est menée sur 3 ans dans le cadre d'un appel à projets « Collèges numériques et innovation pédagogique » avec une participation de l'État. Dès le mois de mai 2018, près de **750** ordinateurs hybrides ont été distribués aux élèves et aux professeurs de ces 3 collèges pour leur permettre de développer l'usage des nouvelles technologies dans les apprentissages. Les premières évaluations sont encourageantes.



DES - Direction
de l'Éducation

 DC - Direction
de la Culture

 DJS - Direction de
la Jeunesse et des Sports

 DPASS - Direction de l'Action
Sanitaire et Sociale

 MCF - Mission à
la Condition féminine

DC - Direction de la Culture

La direction de la Culture agit en matière de patrimoine, de création et de diffusion artistique, d'accès à la culture et d'audiovisuel. Elle contribue à l'identification, à la protection, à la conservation et à la valorisation du patrimoine historique et culturel de la Province. Elle initie des actions et dispositifs qui concourent au développement culturel, notamment dans le domaine des pratiques amateurs, de l'éducation, de l'enseignement et de la formation artistique.

Son bureau d'accueil de tournages offre un service gratuit autour de l'accompagnement de projets audiovisuels et cinématographiques.

Enfin, elle gère une structure artistique et culturelle, le Château Hagen, dont les missions sont de promouvoir l'histoire, l'architecture, la botanique du site, de valoriser les arts visuels et vivants à travers une programmation et des saisons culturelles ; d'accueillir les établissements scolaires pour l'apprentissage éducatif des élèves en matière botanique, artistique et culturelle.

 Budget
fonctionnement

374 millions de francs

 Budget
investissement

278 millions de francs

LES ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

La direction de la Culture, par le biais de son service du Développement artistique et culturel, soutient la création artistique entre autres par l'accompagnement à la professionnalisation des acteurs culturels. Elle renforce l'accès de tous à la culture en favorisant son rayonnement sur l'ensemble de la province Sud.

Elle organise de nombreux événementiels tout au long de l'année : la *Quinzaine du hip-hop*, la *Fête de la Musique*, le *Festival des Voix du Sud* et *Un été au ciné* dont la fréquentation avoisine environ les **30 000** personnes.

La direction de la Culture a également pérennisé des dispositifs qui permettent d'axer ses actions à destination d'un public cible comme *Collège au Cinéma*, les *Passeports culturels*, les concerts éducatifs, le *Parcours Découverte culturelle Familles* ou la *Bourse d'enseignement artistique*.

Par l'achat de tickets de spectacle ou d'aides à l'accès à la culture, elle apporte également un soutien à des scolaires et à des étudiants, à des familles en difficulté, à des personnes en situation de handicap ou à des seniors.

Tous les événements qu'elle organise sont gratuits et ouverts à tous.

Par le biais de subventions, d'aides en nature ou de conseils et d'expertises, elle a soutenu plusieurs festivals comme le *Festival du Cinéma de La Foa* ou les *Francofolies* et toutes les associations organisant des événements artistiques et culturels, soit au total plus de **72** associations.



DES - Direction
de l'Éducation

 DC - Direction
de la Culture

 DJS - Direction de
la Jeunesse et des Sports

 DPASS - Direction de l'Action
Sanitaire et Sociale

 MCF - Mission à
la Condition féminine

73 564

LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE DE LA PROVINCE

La direction de la Culture par le biais de son service du Patrimoine historique et culturel assure la préservation et la valorisation des patrimoines (archéologique, monuments historiques, patrimoine immatériel).

Le service assure la protection d'édifices anciens et l'accompagnement des particuliers ou des institutions qui souhaitent conserver leur bâti ancien. Ainsi, il suit les travaux de restauration des monuments historiques protégés. Il mène également les chantiers de restauration de son parc immobilier provincial protégé. Au cours de l'année, **12** chantiers ont été suivis par le service du Patrimoine historique et culturel :

- ▶ Boulangerie du Bagne de Nouville.
- ▶ Pavillon cellulaire du CHS Albert-Bousquet.
- ▶ Domaine du Château Hagen.
- ▶ Prison de NDu.
- ▶ Boulangerie du Fort Teremba.
- ▶ Maison coloniale rue des frères Vautrin à la Vallée-du-Tir.
- ▶ Musée de Bourail.
- ▶ Fort Teremba.
- ▶ Cathédrale de Nouméa.
- ▶ Bagne de Kuto.
- ▶ Village de Prony.
- ▶ Ferme école de Néméara.

En outre, plus de **100** demandes d'avis concernant des permis de construire dans le périmètre des monuments historiques ont été instruites.

En archéologie, **12** demandes d'études d'impact archéologique ont été traitées et **3** interventions archéologiques sur le terrain ont été réalisées. Un soutien technique, logistique et financier a été accordé pour une mission archéologique sous-marine et terrestre à l'Île des Pins.

Enfin, elle mène les actions de valorisation et de soutien suivantes :

- ▶ Le mois du Patrimoine, les Journées de l'archéologie.
- ▶ Soutien aux musées et aux associations du patrimoine dont le Fort Teremba.

LE CHÂTEAU HAGEN

L'établissement classé au titre des Monuments Historiques s'est mué en quelques années en véritable espace de diffusion artistique. Devenu un centre culturel provincial à caractère patrimonial, artistique, éducatif et botanique, le Château Hagen propose toute l'année à travers sa saison culturelle des expositions, des spectacles de danse, des pièces de théâtre, des concerts de musique, des ateliers d'art plastique, scéniques ou botaniques. Le site accueille également les établissements scolaires ainsi qu'un centre de vacances, et s'est largement ouvert aux croisiéristes.

Le bilan de la fréquentation publique 2018 affiche près de **35 000** visiteurs/spectateurs qui ont bénéficié des atouts du Château Hagen grâce à la programmation de **125** événements.

LE BUREAU D'ACCUEIL DE TOURNAGES (BAT)

Le bureau d'accueil de tournages a accompagné **122** projets audiovisuels de fiction, documentaires, magazine tv, clips : **89** d'entre eux ont été réalisés dans le courant de l'année, dont **43** projets locaux, **30** projets nationaux et **20** projets internationaux.

Ces projets ont représenté **766** jours de tournages sur le territoire, tous programmes confondus.

Dans le cadre de ces missions de service instructeur du Fonds audiovisuel et cinéma calédonien, le bureau d'accueil de tournages a présenté **54** projets de documentaires, fictions et clips vidéo, à son comité de gestion : **43** ont été soutenus.

Le bureau d'accueil de tournages a également accompagné **4** projets de courts-métrages dans le cadre des aides à la création.

Le rendez-vous de l'année a été le tournage de 2 épisodes de la série de fiction *Section de recherches*, qui a entamé la **13^e** saison de cette série diffusée sur Tf1. Ce tournage a permis de cumuler **19** jours de tournage et d'embaucher **32** techniciens, **5** comédiens et **80** figurants locaux.

L'année s'est conclue par la préparation d'un projet de série de fiction qui sera tournée intégralement en Nouvelle-Calédonie en 2019 : *OPJ, Pacifique Sud*.



DES - Direction de l'Éducation

DC - Direction de la Culture

DJS - Direction de la Jeunesse et des Sports

DPASS - Direction de l'Action Sanitaire et Sociale

MCF - Mission à la Condition féminine

DJS - Direction de la Jeunesse et des Sports

La direction de la Jeunesse et des Sports assure le pilotage et la coordination des politiques de la province Sud en faveur de la jeunesse et du sport.

L'information des jeunes, leur intégration et leur engagement dans la société, l'autonomie et le développement des loisirs collectifs à valeur éducative représentent les différents axes d'engagement de la collectivité.



Budget fonctionnement

654 millions de francs

Budget Investissement

284 millions de francs

JEUNESSE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La province Sud, en partenariat avec le vice-rectorat, la Direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC) et les partenaires privés impliqués dans le développement durable, a créé le dispositif jeunesse et développement durable. Ainsi, **120** jeunes issus de **22** collèges et **9** lycées de la province Sud ont participé à une semaine de sensibilisation, d'information et d'activités au centre d'accueil de Poé, visant à faire émerger des projets éco-citoyens.

Ce sont plus de **40** projets qui ont été présentés et valorisés, en novembre, lors de la journée de restitution au Château Hagen.

1600

1 600 visiteurs sont venus au Carrefour Vacances 2018 pour se renseigner sur les loisirs proposés en province Sud. L'événement s'est déroulé à l'hôtel de la Province avec les organisateurs des centres de vacances ou de loisirs. Deux brochures ont été publiées pour permettre aux parents de s'informer et de repérer les différentes structures d'accueil : l'Annuaire des centres 2018/2019 et le Zoom été

**DES - Direction
de l'Éducation**
**DC - Direction
de la Culture**
**DJS - Direction de
la Jeunesse et des Sports**
**DPASS - Direction de l'Action
Sanitaire et Sociale**
**MCF - Mission à
la Condition féminine**


LES CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS

Dans le cadre de la délégation de compétences du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la DJS veille au respect de la réglementation relative à la protection des mineurs des centres de vacances et de loisirs (CVL) en province Sud.

Elle soutient et accompagne les organisateurs de CVL dans le cadre de deux délibérations : la première est destinée à favoriser l'accueil des enfants boursiers en centre, la deuxième à aider les associations qui organisent ou mettent en place des centres.

À chaque période de vacances, les agents de la DJS enchaînent les visites de contrôle des CVL afin de garantir le bon déroulement des activités proposées aux enfants. La totalité des aspects du centre est passée au crible. La direction apporte également son expertise et un accompagnement financier sur des projets éducatifs, et intervient sur les formations destinées à l'animation et à l'encadrement des CVL.

Par ailleurs, elle crée et développe des outils pédagogiques et conseille les organisateurs sur la gestion associative.

Enfin, la province Sud, en relation avec les principales associations éducatives, a entrepris une démarche de réflexion autour des « CVL de demain » dont l'objectif est d'identifier les enjeux futurs autour de l'offre d'accueil en centre de loisirs ou en centre de vacances.

GÉNÉRATION.NC

La province Sud a initié une enquête numérique, génération.nc, comportant **170** questions, concernant le bien-être en général des jeunes de 16 à 35 ans en province Sud. Plus de **4 000** jeunes y ont répondu. Les résultats de cette enquête servent de préalable à l'ajustement des politiques jeunesse de la province Sud.

LE CENTRE D'ACCUEIL DE POÉ

En 2018, le centre a accueilli plus de **3 000** scolaires et enfants de centres de vacances ou de loisirs. Plusieurs événements sportifs ont eu lieu sur le CAP, dont la Mégarando qui a accueilli plus de **2 000** participants.

LE SOUTIEN AU MOUVEMENT SPORTIF

En 2018, **290** associations sportives, **17** comités provinciaux Sud et **39** sportifs de haut niveau ont bénéficié du soutien de la province Sud afin de mettre en œuvre leurs actions.



LE CENTRE DES ACTIVITÉS NAUTIQUES

Le centre des activités nautiques a augmenté de manière significative sa fréquentation, passant d'environ **30 000** publics accueillis en 2017 à **44 600** en 2018. Cela s'explique entre autres par l'accueil de nombreuses manifestations sportives en week-end tels que la Te Aïto Taratoni, le Circuit des Mers du Sud, le Swim Run ou les championnats de Nouvelle-Calédonie de voile. Mais aussi par la mise à disposition des salles de réunion et de formation pour les centres de formation ou l'accueil des scouts marins sur l'îlot Uéré. La mise en place dans le courant de l'année d'un nouveau stage lors des vacances scolaires à destination des adolescents, le Gliss'Ado, très attractif auprès de ce public, participe également au dynamisme de la structure.

LE STADE PLGC

Sur les **54 749** usagers fréquentant le stade PLGC, **15 969** proviennent du mouvement associatif (30 %), et **38 780** du milieu scolaire (70 %). On constate ainsi une nette hausse de la fréquentation des scolaires (+ 6 000 par rapport à 2017) et une fréquentation des associations quasi identique à 2017. Les créneaux disponibles, mis à disposition des associations sont occupés à **100 %**.

LES BOUCLES DE TINA

Le site de Tina propose cette année une nouvelle zone d'évolution de plus **5 km** de pistes de tous niveaux ainsi qu'une extension permettant un cheminement plus facile dans les anciennes pistes. Elles permettent aux familles de s'initier plus facilement à l'activité VTT. La deuxième édition de la TinAvélo, qui a eu lieu le dimanche 14 octobre 2018, a connu une fois de plus un réel succès avec plus de **1 500** personnes évoluant sur les nombreuses animations et ateliers proposés tout au long de cette journée.

DES - Direction
de l'Éducation

 DC - Direction
de la Culture

 DJS - Direction de
la Jeunesse et des Sports

 DPASS - Direction de l'Action
Sanitaire et Sociale

 MCF - Mission à
la Condition féminine

DPASS - Direction de l'Action Sanitaire et Sociale

La direction de l'Action sanitaire et sociale est chargée de la mise en œuvre des actions de solidarité, de cohésion sociale et de l'organisation des missions sanitaires à destination des publics les plus vulnérables.

Elle est structurée en deux pôles : le pôle santé publique, chargé de gérer l'offre de soins et les actions en matière de santé publique, et le pôle des solidarités, en charge de la mise en œuvre des politiques sociales dont la protection de l'enfance.

La DPASS gère aussi les prestations sanitaires et sociales au sein des centres médico-sociaux répartis sur toute la Province.

 Budget
fonctionnement

9,23 milliards de francs

 Budget
Investissement

90 millions de francs

UNE POLITIQUE AMBITIEUSE D'ACCÈS À DES SOINS DE QUALITÉ

Une politique ambitieuse d'accès aux soins a été poursuivie en 2018, notamment pour les bénéficiaires de l'aide médicale.

Ainsi, des équipes pluridisciplinaires prennent en charge le patient de façon globale.

De même, des consultations de pédiatrie ont été créées dans toutes les communes de brousse.

Les actions d'éducation à la santé se sont multipliées : **19 355** élèves ont bénéficié d'actions de promotion de la santé et **21** écoles ont obtenu le label École en santé.

19360

19 360 enfants ont été sensibilisés à l'école sur plusieurs thématiques de prévention et d'éducation pour la santé : hygiène corporelle, alimentaire, hygiène bucco-dentaire.

DIABÈTE : CONTRE LE SILENCE, LA PRÉVENTION

La DPASS a organisé durant plusieurs semaines des journées d'information et de dépistage sur tout le territoire de la province Sud : **511** personnes ont ainsi été informées et testées.

Rappelons qu'en Nouvelle-Calédonie, **10 %** de la population est touchée par cette maladie.

DES - Direction
de l'Éducation

 DC - Direction
de la Culture

 DJS - Direction de
la Jeunesse et des Sports

 DPASS - Direction de l'Action
Sanitaire et Sociale

 MCF - Mission à
la Condition féminine

1 421

 1 421 informations signalantes ont été
traitées en 2018

UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE LA FAMILLE

La politique de dépistage des situations d'enfants en danger et de soutien à la parentalité s'est poursuivie.

Ainsi, en 2018, **1 421** signalements d'enfants potentiellement en danger ont été traités et, chaque mois, plus de **200** familles et enfants ont bénéficié d'une aide éducative à domicile.

L'intégration du foyer maternel Marcelle Jorda au sein de la DPASS a permis à la province Sud d'investir complètement cet établissement qui accueille des jeunes femmes, enceintes ou avec bébés, dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité.

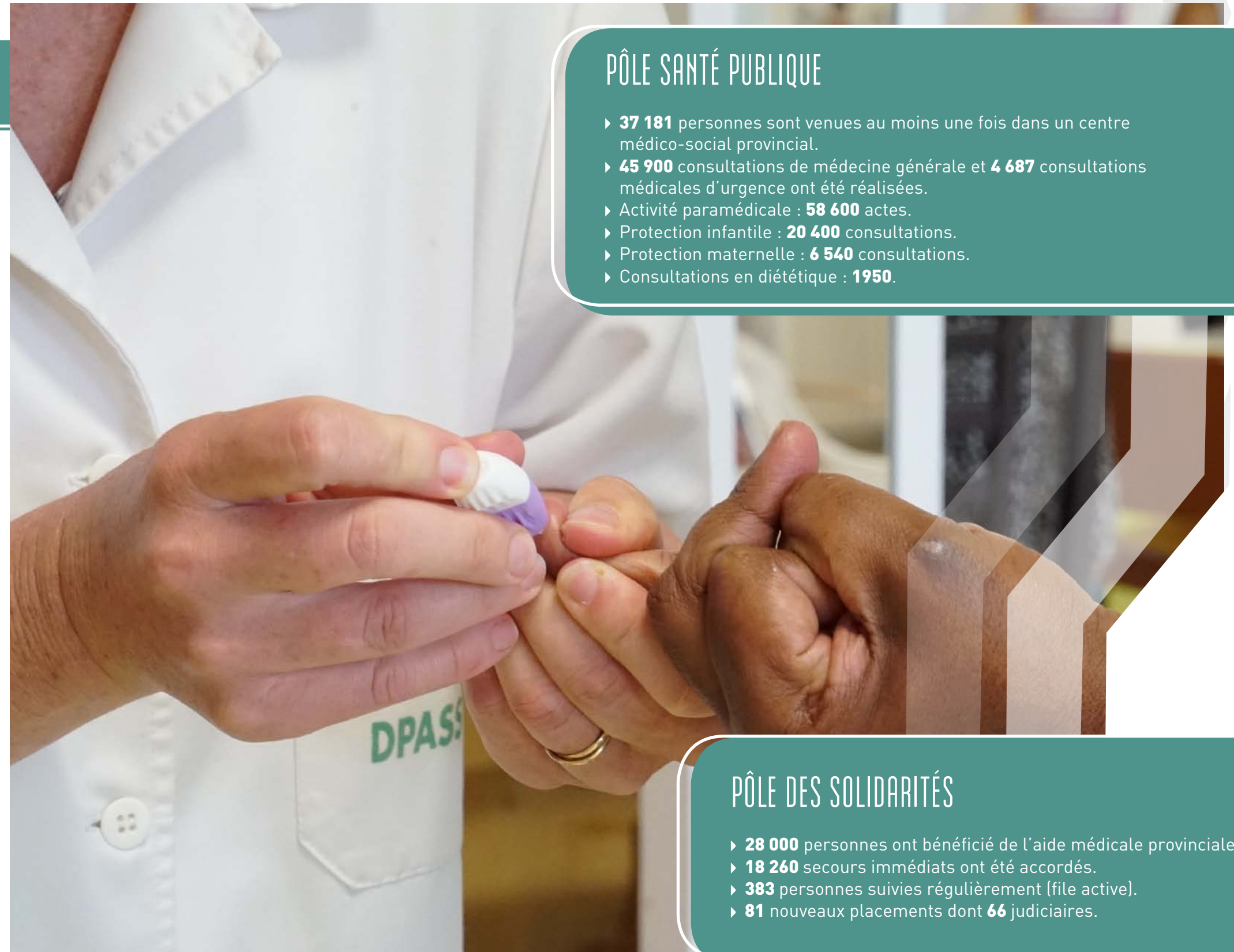
En 2018, **66** nouveaux placements judiciaires de mineurs en danger ont été mis en œuvre.

Parallèlement, et grâce au travail éducatif engagé avec les familles, **93** placements ont été levés, permettant le retour des mineurs chez eux.

Mobiliser les parents défaillants et leur offrir une alternative à une peine pénale, c'est l'objectif des modules de rappel à la responsabilité parentale, qui ont été reconduits par l'assemblée de la province Sud pour 3 ans. Ce dispositif s'est vu apporter des améliorations pour le rendre plus efficient et permettre à davantage de parents d'en bénéficier (22 familles en 2018).

 26 230 personnes ont été
reçues par les assistants
sociaux

26 230



PÔLE SANTÉ PUBLIQUE

- ▶ **37 181** personnes sont venues au moins une fois dans un centre médico-social provincial.
- ▶ **45 900** consultations de médecine générale et **4 687** consultations médicales d'urgence ont été réalisées.
- ▶ Activité paramédicale : **58 600** actes.
- ▶ Protection infantile : **20 400** consultations.
- ▶ Protection maternelle : **6 540** consultations.
- ▶ Consultations en diététique : **1 950**.

PÔLE DES SOLIDARITÉS

- ▶ **28 000** personnes ont bénéficié de l'aide médicale provinciale.
- ▶ **18 260** secours immédiats ont été accordés.
- ▶ **383** personnes suivies régulièrement (file active).
- ▶ **81** nouveaux placements dont **66** judiciaires.

DES - Direction
de l'Éducation

 DC - Direction
de la Culture

 DJS - Direction de
la Jeunesse et des Sports

 DPASS - Direction de l'Action
Sanitaire et Sociale

 MCF - Mission à
la Condition féminine


1306

 personnes ont été
reçues en consultation
par un psychologue

LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Des travaux et des aménagements ont permis d'améliorer les conditions de prise en charge des usagers.

Ainsi, un accueil centralisé a été créé à la direction de la DPASS.

Le service d'action sociale a été déplacé : il se trouve aujourd'hui dans le même bâtiment que le service d'aide médicale, ce qui facilite les démarches des usagers.

Enfin, une nouvelle permanence des assistantes sociales a été créée à Magenta et de nouveaux locaux ont été aménagés pour la cellule d'informations signalantes.

LA MAÎTRISE DES DÉPENSES DE SANTÉ

La politique de maîtrise des dépenses de santé s'est poursuivie, fondée sur des contrôles à la fois médicalisés, administratifs et comptables renforcés.

En 2018, cette démarche a permis de contrôler davantage l'évolution des dépenses d'aide médicale – qui aurait dû être exponentielle –, et de proposer, pour la première fois en 30 ans, une évolution négative du budget 2019.

PERSPECTIVES 2019

- ▶ Réhabilitations et extensions des structures sanitaires et sociales de Thio et de Kaméré permettant d'améliorer les conditions de travail des agents et d'accueil des usagers.
- ▶ Développement des actions de prévention des situations de fragilisation des familles ; développement des placements au domicile de leur famille.
- ▶ Mise en place d'une nouvelle prestation d'accueil de jour au foyer maternelle Marcelle Jorda pour les jeunes femmes nécessitant un accompagnement à la parentalité.
- ▶ Dans le cadre de la démarche qualité impulsée par la direction, mise en place d'un comité qualité.
- ▶ Lancement d'une nouvelle enquête de satisfaction des usagers.
- ▶ Simplification des démarches administratives relatives aux demandes de l'aide médicale.
- ▶ Nouvelle organisation de la médecine scolaire au niveau de la Province dans le respect du nouveau cadre d'actions fixé par la Nouvelle-Calédonie.
- ▶ Expérimentation au niveau des structures sanitaires de la province Sud des tests rapides d'orientation diagnostique (TRODs) notamment pour les IST et le VIH.
- ▶ Mise en place des actions communautaires également sur Nouméa.
- ▶ Réorganisation autour de la maîtrise des dépenses de l'aide médicale pour plus de contrôles sur les volets administratif, comptable et médical, et de sanctions en cas de mauvaises pratiques.
- ▶ Mise en place du bilan médical à visée préventive et de dépistage pour les bénéficiaires de l'aide médicale.
- ▶ Meilleure supervision des équipes pluridisciplinaires de la DPASS exerçant sur la commune de Dumbéa. Création d'une unité provinciale d'actions sanitaires et sociales à Dumbéa.
- ▶ Mise en place d'une convention avec le réseau périnatalité, de manière à permettre et cadrer des accueils relevant pour partie de la protection de l'enfance à la Maison du Réseau.

DES - Direction de l'Éducation

DC - Direction de la Culture

DJS - Direction de la Jeunesse et des Sports

DPASS - Direction de l'Action Sanitaire et Sociale

MCF - Mission à la Condition féminine



MCF - Mission à la Condition Féminine

La MCF met en œuvre la politique de la province Sud en matière de condition féminine. La structure est chargée d'informer, de sensibiliser et d'impulser des actions en faveur des Calédoniennes, de favoriser et de soutenir leur implication dans la vie sociale, économique et citoyenne. Par ailleurs, elle mène des études et agit dans le but de favoriser l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, de défendre les droits des femmes, et de lutter contre toutes les formes de discrimination et de violences exercées à leur égard.

Budget fonctionnement

25 millions de francs

Budget Investissement

9,5 millions de francs

LE PLAN D' ACTIONS TRIENNAL 2016-2018

La MCF met en œuvre son plan d'actions triennal, organisé autour de trois pôles d'action :

- ▶ Le pôle d'accueil, pour donner aux femmes une meilleure connaissance de leurs droits.
- ▶ Le pôle social, pour développer les liens entre les dispositifs sociaux et pour lutter contre les violences faites aux femmes.
- ▶ Le pôle insertion, pour favoriser la place des femmes à tous les niveaux de la société (éducation, formation, travail et santé) avec, entre autres, la mise en place de partenariats dans les secteurs du travail, de la formation et du logement.



4 405

4 405 personnes ont fréquenté la Mission à la condition féminine en 2018

DES - Direction
de l'Éducation

 DC - Direction
de la Culture

 DJS - Direction de
la Jeunesse et des Sports

 DPASS - Direction de l'Action
Sanitaire et Sociale

 MCF - Mission à
la Condition féminine

DE NOUVELLES ÉDITIONS

Après *le Guide des droits des femmes et de la famille* en 2016, *Le travail au féminin*, *Calédoniennes en quelques chiffres* et *Sexualité, maternité, parentalité au féminin* en 2017, de nouvelles éditions ont vu le jour cette année :

- ▶ *Ruralité au féminin* qui apporte des informations pratiques sur les dispositifs, règles et lois qui régissent le milieu agricole en Nouvelle-Calédonie, notamment au travers des témoignages de femmes agricultrices.
- ▶ Réactualisation et réédition du *Guide des droits des femmes et de la famille*.

UN FOCUS SUR LE SEXISME DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL

Venue de Brigitte GRESY, du 9 au 13 avril 2018

Secrétaire générale du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, Brigitte GRESY se consacre notamment aux questions du sexisme au travail et des classifications. Après avoir rencontré les acteurs des provinces Nord et Îles Loyauté, elle a tenu 2 conférences à Nouméa pour faire partager son expérience. Ces dernières ont permis d'enrichir les réflexions actuellement menées par la Mission à la condition féminine avec ses partenaires sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au travers de plusieurs leviers comme la lutte contre le sexisme et le harcèlement, les stéréotypes de genre et la prise en compte de la parentalité.

Son approche du sexisme dans le monde professionnel a permis notamment :

- ▶ La modification du règlement intérieur de la province Sud par l'insertion de la notion de sexisme dans les actes prohibés.
- ▶ L'organisation d'une formation IFAP sur la thématique et sur les leviers à actionner pour y remédier.



UNE TOURNÉE DU BUS DE LA CONDITION FÉMININE SUR LA RURALITÉ AU FÉMININ

Du 20 juin au 10 juillet 2018, le bus de la MCF est allé à la rencontre des communes de la Province pour diffuser son livret *Ruralité au féminin*, informer le public féminin décentralisé sur les dispositifs et les aides en matière d'agriculture, d'élevage, de pêche et de développement touristique. Cela a également permis de recenser les besoins et d'encourager les projets. Pour ce faire, la MCF a travaillé en partenariat avec les services provinciaux de la DEFE, de la DDR et de la DENV.

LA CÉLÉBRATION DE JOURNÉES INTERNATIONALES

La Journée internationale de la femme

La MCF a profité de cette journée symbolique pour présenter au grand public, et notamment à ses partenaires, un bilan d'étape de la mise en œuvre de son plan d'actions triennal 2016-2018.

C'est à cette occasion que le 6 mars 2018, dans ses jardins, la MCF a édité et distribué son flyer Point d'étape du plan triennal 2016-2018.

La Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Depuis 2015, la province Sud souhaite, via ses campagnes de sensibilisation, que les hommes se sentent pleinement concernés et qu'ils s'emparent de cette problématique.

Mais, des nombreux échanges de la MCF avec le public et les partenaires concernés, un constat de terrain s'est imposé : si les violences physiques sont désormais bien identifiées, il y a une difficulté voire une absence d'identification des autres formes de violences conjugales ; verbales, psychologiques, économiques et sexuelles.

Aussi, en 2018, c'est encore autour de la parole de 7 hommes que s'est articulée cette nouvelle campagne avec cependant un objectif nouveau, celui de sensibiliser le grand public sur les autres formes que peuvent prendre les violences conjugales.

Ainsi, la nouvelle campagne de sensibilisation audiovisuelle de la MCF s'est déroulée en deux temps :

- ▶ Du 25 au 30 novembre : une animation présentant les différents types de violences conjugales.
- ▶ Du 1^{er} au 10 décembre : plusieurs spots TV où 7 professionnels ont témoigné de situations de violences dont ils ont été témoins dans le cadre de leur travail.

Par ailleurs, le 21 novembre 2018, l'équipe de la mission a participé aux manifestations organisées par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la Journée de lutte contre les violences faites aux femmes. Elle a notamment tenu un stand d'information au musée de la Nouvelle-Calédonie aux côtés des deux autres provinces afin de permettre un maillage efficace des techniciens sur tout le territoire.

DES - Direction
de l'Éducation

 DC - Direction
de la Culture

 DJS - Direction de
la Jeunesse et des Sports

 DPASS - Direction de l'Action
Sanitaire et Sociale

 MCF - Mission à
la Condition féminine

UNE MISSION DE SENSIBILISATION

L'une des missions de la MCF est d'informer et de sensibiliser le grand public mais également les professionnels aux problématiques que rencontrent les femmes : violences, discriminations, droits, etc.

En 2018, ces actions de sensibilisation se sont essentiellement déclinées en :

- ▶ Sensibilisation par la MCF des salariées de la Croix Rouge ; échanges autour du Guide des droits des femmes et de la famille.
- ▶ Sensibilisation des scolaires dans le cadre de visites de la structure et/ou de TPE. En 2018, la MCF a effectué **11** sensibilisations auprès du public scolaire.



UN TRAVAIL EN PARTENARIAT

Interventions et actions en partenariat

- ▶ Intégration de la MCF dans le dispositif Brigade de protection de la famille de la gendarmerie en province Sud.
- ▶ Participation de la MCF :
 - Aux réunions pour un plan provincial d'actions jeunesse suite à l'enquête *Prends la parole* de la direction de la Jeunesse et des Sports.
 - Aux réunions du pôle de prévention du service vie des quartiers de Nouméa.
 - Aux réunions pour l'élaboration d'un schéma d'organisation en faveur de la santé mentale en province Sud, piloté par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.
 - Aux échanges et réunions en faveur du développement durable de l'Île des Pins pilotés par la DEFE avec l'organisation par la MCF d'une journée dédiée à l'art Kunié au féminin.
 - À la mise en place de la formation IFAP Violences conjugales et intrafamiliales niveau 1 et 2 avec l'institut de Victimologie de Paris.

Rencontres multi partenariales dans le cadre d'une mise en œuvre future de projets

- ▶ Projet de création d'un point d'accès au droit coutumier au sein de la MCF avec des permanences de l'Association Case Juridique Kanak (ACJK) qui proposera des consultations juridiques gratuites pour les personnes relevant du statut civil coutumier. Ces permanences ont débuté en mars 2019.
- ▶ Projet de création d'un protocole de placement en foyer des auteurs de violences conjugales. Luc Frémot, avocat général auprès des cours d'assises du Nord et du Nord-Pas-de-Calais, est venu en Nouvelle-Calédonie présenter son approche du traitement judiciaire des problématiques de violences conjugales. Suite à cela, la MCF a rencontré différents partenaires pour déterminer l'expérimentation d'un protocole de placement en foyer des auteurs de violences conjugales, en province Sud.



La MCF en quelques chiffres

- ▶ **4 405** personnes accueillies.
- ▶ **7** nouveaux ambassadeurs Ruban Blanc engagés.
- ▶ **1** nouvelle campagne TV du Ruban Blanc (la 5^e).
- ▶ **2** nouveaux documents actualisés : Ruralité au féminin et l'édition 2018 du Guide des droits des femmes et de la famille.
- ▶ **102** personnes rencontrées lors de la tournée du bus.
- ▶ **13** interventions auprès du public scolaire et universitaire.

DFI - Direction
des Finances

DSI - Direction
du Système d'Information

DRH - Direction
des Ressources Humaines

DJA - Direction
Juridique et d'Administration Générale

PÔLE FONCTIONNEL

```
7 require 'rspec/rails'
8
9 require 'capybara/rspec'
10 require 'capybara/rails'
11
12 Capybara.javascript_driver = :webkit
13 Category.delete_all; Category.create
14 Shoulda::Matchers.configure do |config|
15   config.integrate do |with|
16     with.test_framework :rspec
17     with.library :rails
18   end
19 end
20 # Add additional requires below this line.
21 # Requires supporting ruby files with support/
22 # spec/support/ and its subdirectories. These files
23 # run as spec files by default. This will
24 # in _spec.rb will both be required as well as
25 # run twice. It is recommended that you
26 # end with _spec.rb. You can configure the
27 # location on the command line as follows:
```


DFI - Direction des Finances

DSI - Direction du Système d'Information

DRH - Direction des Ressources Humaines

DJA - Direction Juridique et d'Administration Générale

DFI - Direction des Finances

La direction des Finances est principalement chargée de la préparation du budget provincial et du contrôle de son exécution, du contrôle des dépenses engagées au budget, de la prescription des recettes à recouvrer et de l'ordonnancement des dépenses, de la gestion de la dette et de la trésorerie ; du suivi des opérations contractualisées et de l'inventaire comptable des valeurs immobilisées, de la production à la clôture de l'exercice du compte administratif conforme aux comptes produits par le trésorier (comptable public).

LES MOYENS HUMAINS

La direction des Finances est une équipe financière de **24** agents. Deux services composent cette direction. L'encadrement supérieur est assuré par **4** agents : **1** directeur, **2** chefs de service, **1** adjoint au chef de service.

LES MOYENS FINANCIERS

La direction des Finances ne dispose pas d'un budget propre pour son fonctionnement, ses crédits sont mutualisés avec ceux de la DRH. La gestion est confiée à la DRH. La gestion des crédits confiés à la DFI intéresse principalement des charges d'activité courante : notamment les provisions de dépenses, la dotation aux amortissements, la gestion de la dette, le crédit de trésorerie, le recouvrement des recettes non affectées dont principalement la fiscalité de répartition et additionnelle, les fonds de dotations en provenance de l'État. En outre, la DFI gère les reclassements comptables qui constituent les mouvements d'ordre du budget.

LA CONTRIBUTION AU CADRAGE BUDGÉTAIRE

L'objectif récurrent s'inscrit pleinement dans le cadre du plan stratégique de la province Sud, Plan Sud, au titre de l'optimisation des ressources de la collectivité. Il est question pour la direction des Finances de renforcer la prise en compte des grands équilibres dans le cadre des préparations budgétaires. Les analyses financières produites doivent alors conforter la stratégie financière de l'exécutif en adéquation avec les choix politiques et les contraintes budgétaires.

**DFI - Direction
des Finances**
**DSI - Direction
du Système d'Information**
**DRH - Direction
des Ressources Humaines**
**DJA - Direction
Juridique et d'Administration Générale**

Ainsi, dès le débat d'orientation budgétaire établi en amont du budget primitif, des évaluations prospectives sont présentées à l'Exécutif permettant d'approcher les marges de manœuvre au fonctionnement, le rythme d'investissement et son financement sur emprunts. Ces évaluations permettent essentiellement d'apprécier l'autonomie financière de la collectivité et sa solvabilité à moyen et long termes.

L'évaluation prospective constitue l'outil majeur du pilotage financier. Elle permet de s'inscrire dans une dynamique de structuration de recettes et dépenses. C'est une approche macro-financière pluriannuelle qui fixe les tendances pour les 4 années à venir.

À partir de cette prospective, un plan de financement annuel est établi. Il va permettre, à chaque étape budgétaire (BP et BS principalement), de fixer le cadrage des dépenses le plus adapté à l'évolution souhaitée. Les principaux indicateurs financiers (épargne, volume financier de l'investissement, endettement, niveau du fonds de roulement et de trésorerie) sont mis en évidence pour orienter la maîtrise des dépenses par secteur d'activités et la recherche de financements nouveaux.

Pour le fonctionnement, il s'agit avant tout de préserver le taux d'épargne. En investissement, il sera nécessaire d'adapter le plan de financement en tenant compte de l'autofinancement d'une part, de la capacité à emprunter d'autre part. Quatre éléments sont alors pris en compte :

- ▶ Les niveaux d'endettement et de désendettement en lien avec l'encours de dette et l'épargne.
- ▶ Le fonds de roulement et le rythme d'investissement.

Conformément au souhait de l'exécutif, les grands équilibres financiers présentés en 2018 ont eu pour objectif premier de préserver l'épargne, d'atténuer l'endettement et de rationaliser les programmes d'investissement.

Le débat d'orientation budgétaire 2018 a fixé les grandes lignes de cet équilibre, avec notamment :

- ▶ Un maintien de l'épargne aux alentours de **7 %**.
- ▶ Une maîtrise des dépenses de fonctionnement avec un cadrage strict des dépenses de personnel et de fonctionnement des directions. En outre, la maîtrise des dépenses s'opère moyennant un nouveau transfert de charges vers la Nouvelle-Calédonie sur le secteur santé-social (il s'agit du financement, par l'agence sanitaire de la NC, d'une partie de la DG des centres hospitaliers).
- ▶ Une politique aussi volontaire que possible sur l'investissement mais adaptée aux capacités réelles de financement. Pour mener à bien l'ensemble des engagements en matière d'investissement, tout en tenant compte de ces contraintes de financement, une politique de rationalisation des crédits est désormais mise en œuvre. Cette révision s'opère en deux étapes (BP et BS) afin d'adapter le rythme d'investissement aux alentours de **9 à 9.5 MdF**.
- ▶ Un recours à l'emprunt plus accru mais néanmoins en phase avec notre capacité réelle de financement afin de sauvegarder les équilibres et la solvabilité de la collectivité.
- ▶ Le maintien d'un fonds de roulement proche de **20** jours.

LA QUALITÉ DE SERVICE

Sur 3 axes de travail, la direction des Finances entend contribuer au renforcement de la qualité de service en matière de finances publiques. Les actions visent à améliorer l'accompagnement des directions afin de renforcer leurs compétences et les rendre ainsi plus autonomes.

Ces actions comprennent

- ▶ La mise à disposition de fiches techniques qui constituent le guide pratique adossé au règlement budgétaire et financier de la province Sud. Ces fiches, dénommées Mémo Fi rappellent les bonnes méthodes à appliquer sur des thèmes budgétaires et comptables. En 2018, les thèmes abordés intéressent :
 - ▶ La TCG – la mise en œuvre de la TGC à taux pleins.
 - ▶ L'exécution des opérations contractualisées avec l'État (les contrats de développement).
 - ▶ Le PPI – plan pluriannuel d'investissements. Rappel des fondamentaux en matière d'engagement et de suivi.
 - ▶ Les compétences de l'ordonnateur. Rappel des répartitions de compétences et des responsabilités de chaque acteur.
 - ▶ La gestion des régies.
 - ▶ Le suivi des amendes fiscales – dispositions comptables visant l'apurement des AFM (amendes forfaitaires majorées).
 - ▶ La certification du service fait.
- ▶ L'animation du réseau de référents financiers sur les actions à mener en lien avec le calendrier budgétaire (préparation, clôture, gestion des régies, plans pluriannuels...) ou les thèmes abordés sur les Mémo Fi.
- ▶ La mise en œuvre de groupes de travail pour des sujets spécifiques.
- ▶ L'immersion au sein de la direction des Finances des nouveaux responsables financiers afin de se familiariser avec l'organisation budgétaire et comptable de la collectivité.



DFI - Direction des Finances

DSI - Direction du Système d'Information

DRH - Direction des Ressources Humaines

DJA - Direction Juridique et d'Administration Générale

LA GESTION DE LA TRÉSORERIE

La direction des Finances établit un plan annuel de trésorerie à partir duquel elle cible les périodes susceptibles de rencontrer des tensions de trésorerie. Afin d'y faire face, elle organise chaque année un plan de souscription de lignes de trésorerie.

En 2018, la province Sud dispose d'un volant de **4.8 MdF** de crédit court terme en ce sens.

Au-delà, une politique de recouvrement dynamique est opérée auprès des principaux partenaires (État et Nouvelle-Calédonie notamment) afin que le principal des recettes soit encaissé sur l'exercice.

À noter enfin que la trésorerie provinciale fait l'objet d'un suivi journalier par la direction des Finances.

LA GESTION DE LA DETTE

Le faible niveau d'épargne pour autofinancer l'investissement a conduit la Province à mettre en œuvre une politique de rationalisation de ses crédits sur cette section du budget.

En dépenses, une révision du plan pluriannuel est engagée chaque année afin de mettre en phase les programmations annuelles avec la réelle capacité de financement de la collectivité. Ainsi, les efforts engagés depuis 2014 auront permis d'enrayer la croissance de l'endettement (remboursements anticipés, ajustement du volume annuel emprunté).

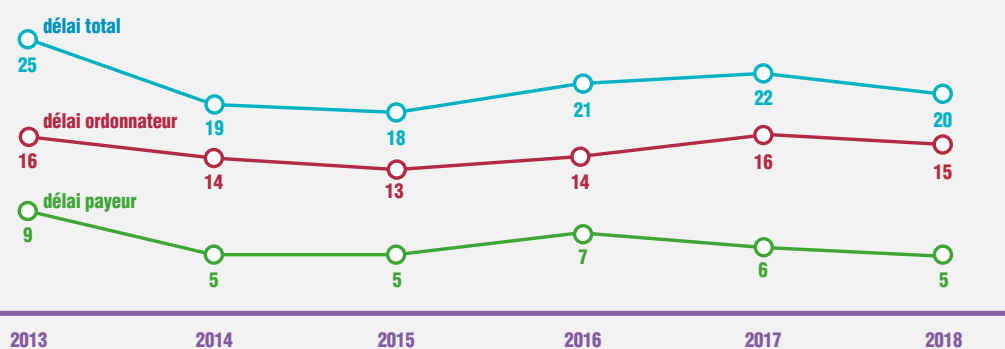
LES PERSPECTIVES 2019

Dans la continuité de 2018, la direction des Finances va s'attacher à poursuivre ses actions afin de contribuer à l'optimisation des ressources financières. Pour cela, il est nécessaire, lors de préparation budgétaire, de conforter les grands équilibres financiers visant d'une part à préserver l'autofinancement et les fonds de réserve, et d'autre part à adapter la politique d'endettement au rythme d'investissement.

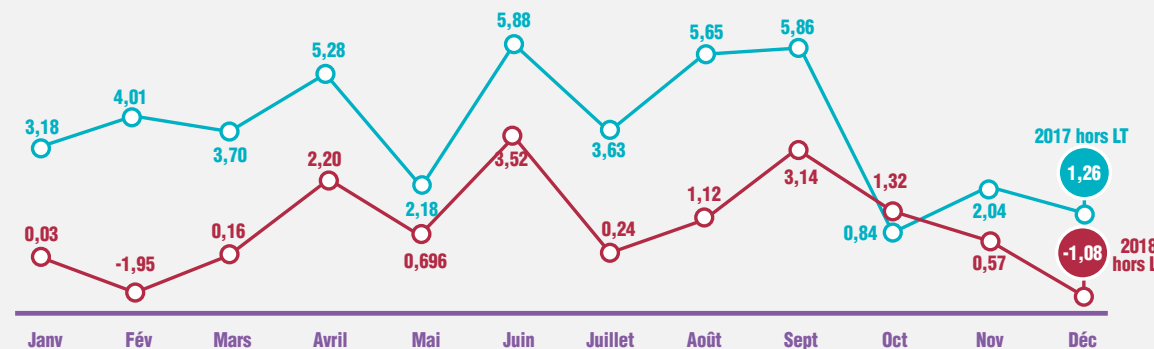
Pour améliorer la qualité de service au plan administratif et financier, la direction des Finances va poursuivre son accompagnement auprès des directions afin de les rendre plus autonomes. Avec des rendez-vous périodiques, elle entend sensibiliser les équipes financières, mettre à leur disposition des outils et des méthodes afin que chaque agent puisse renforcer ses compétences.

Enfin, il importe également de s'inscrire dans une démarche de dématérialisation et d'accès numérique. En partenariat avec la trésorerie et la Nouvelle-Calédonie, la mise en œuvre de certaines opérations visant à faciliter les transactions comptables et financières seront à nouveau étudiées en 2019.

Évolution des délais de paiement entre 2013 et 2018



Évolution de la trésorerie entre 2017 et 2018



DFI - Direction
des Finances

 DSI - Direction
du Système d'Information

 DRH - Direction
des Ressources Humaines

 DJA - Direction
Juridique et d'Administration Générale

DSI - Direction du Système d'Information

La DSI pilote, met en œuvre et maintient le système d'information – matériels, réseaux, applications et services – de la province Sud. Elle est responsable de leur mise en cohérence et de leur sécurité. En partenariat avec les directions, la DSI étudie, développe, met en place et, ponctuellement, exploite les applications destinées aux métiers. Elle assure la mise en œuvre du système d'information géographique, des sites web et des services d'e-administration.

 Budget
fonctionnement

137,9 millions de francs

 Budget
Investissement

280,7 millions de francs

LE PARC INFORMATIQUE

La DSI assure le bon fonctionnement des infrastructures, assiste et dépanne les utilisateurs. Elle gère un parc de serveurs, de micro-ordinateurs et de périphériques mis en réseau sur plus de **50** sites et dispose de ressources centrales sécurisées.

Le parc compte près de **1 600** micro-ordinateurs, **140** copieurs, **100** serveurs, **330** serveurs virtuels, et plus de **80** applications.

Une réflexion a été engagée en 2018 sur l'amélioration du dispositif d'assistance aux utilisateurs, en tenant compte notamment des résultats d'une enquête de satisfaction qui, malgré un taux global de satisfaction de **92 %**, a permis d'identifier plusieurs axes d'amélioration.

Les opérations de mise à jour du parc se sont poursuivies : **290** micro-ordinateurs, **50** copieurs, **7** serveurs ont été remplacés.

LES PROJETS D'INFRASTRUCTURE

Le projet de sécurisation s'est poursuivi. Il vise à maintenir autant que possible la continuité du service rendu en cas de sinistre.

Plusieurs actions de mise à niveau matérielles et logicielles (virtualisation) et un important audit de nos infrastructures centrales ont été conduits. De nouveaux pare-feu ainsi qu'un nouveau système de filtrage web ont été mis en place.

Le déploiement du système de la téléphonie s'est poursuivi et un nouveau logiciel de gestion bureautique des appels a été déployé.

Enfin, la DSI a poursuivi le suivi technique de l'équipement et de la maintenance informatique des collèges. Elle a assuré en 2018 la préparation du transfert de la maintenance des infrastructures à des sociétés spécialisées pour les **6** derniers collèges.

**DFI - Direction
des Finances**
**DSI - Direction
du Système d'Information**
**DRH - Direction
des Ressources Humaines**
**DJA - Direction
Juridique et d'Administration Générale**

LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE ET LES NOUVELLES APPLICATIONS

Près de **37** projets ou actions d'ampleur sur les applications informatiques ont été menés en 2018 et **7** applications nouvelles ont été mises en service.

La rénovation du dispositif d'e-administration a mobilisé les équipes : le système de gestion des demandes en ligne a été remplacé, plusieurs services ont été rénovés comme les aides aux études supérieures ou les demandes d'urbanisme.

Par ailleurs, les équipes ont largement contribué à la réflexion et à la conception technique de la gestion d'une base unique « Tiers » centralisée des usagers et entreprises, partagée entre les différentes applications.

Parmi les nouvelles applications, on peut citer une application de gestion du placement et de l'emploi, dont la mise en œuvre se poursuivra en 2019, une application de gestion des aides sociales aux personnes âgées et une application permettant le suivi de l'enfance maltraitée.

Enfin, on peut noter que la maintenance, réglementaire ou technique, des applications en production de la collectivité représente désormais la majorité de l'activité des informaticiens du service des applications métiers.

5 902

5 902 appel téléphoniques et **2 549** tickets d'incidents ont été traités par la hotline.

On observe un taux de réponse immédiate de **93 %** aux appels téléphoniques.

Par ailleurs, **821** demandes d'assistance et plus de **1 000** demandes de corrections d'anomalies ou d'évolutions ont été traitées par les équipes DSI des applications métiers.

LES PROJETS DE LA DSI

Outre les travaux de maintenance et d'évolution, plusieurs dossiers importants seront engagés ou seront finalisés en 2019.

Le renforcement et la sécurisation de nos infrastructures centrales seront poursuivis, notamment par la mise en œuvre des recommandations de l'audit des ressources centrales effectué en 2018, dans ses aspects techniques et documentaires.

L'optimisation de l'assistance informatique aux utilisateurs sera poursuivie par la mise en œuvre des recommandations issues de l'étude menée en 2018, dans ses aspects managériaux, de procédures, documentaires ou d'outils techniques. L'objectif est d'être encore plus efficaces et de mieux informer les agents des réponses apportées à leurs demandes

En matière d'applications, le projet très structurant de création d'une base « Tiers » unique, partagée entre les différentes applications, verra sa mise en œuvre technique. Cette base doit permettre une analyse globale du service rendu à chaque administré en apportant une vision transverse.

La modernisation du système de placement et de l'insertion professionnelle sera accélérée, notamment en étendant le système aux partenaires tels que la MIJ. L'objectif est là encore d'apporter une vision transverse par individu.

Un nouvel Intranet collaboratif sera mis en place et étendu aux enseignants.

Enfin, la démarche OPEN se traduira par la création sur le site web provincial d'un espace où les données et les codes informatiques des applications de la collectivité seront mis à la disposition des partenaires et du secteur économique.



DFI - Direction
des Finances

 DSI - Direction
du Système d'Information

**DRH - Direction
des Ressources Humaines**

 DJA - Direction
Juridique et d'Administration Générale


DRH - Direction des Ressources Humaines

La DRH est chargée de la gestion administrative du personnel de la collectivité, et participe à la définition et à la modernisation de la politique de gestion du personnel. Elle assiste les services provinciaux dans le développement de leurs ressources humaines, tout en veillant à la maîtrise de la masse salariale. Elle pilote aussi la partie opérationnelle du programme provincial d'insertion citoyenne (PPIC). La DRH assure le suivi des relations avec les partenaires sociaux de la collectivité.

LES EFFECTIFS ET LE RECRUTEMENT

La DRH est composée de **40** collaborateurs qui gèrent notamment les recrutements, rémunérations et congés des agents de la Province. En 2018, **224** agents ont été recrutés sur des postes permanents (hors enseignants) dont **52 %** ont été pourvus par des fonctionnaires titulaires ou en attente de nomination (lauréats de concours ou recrutement sur titre). En 2018, **284** appels à candidatures ont été lancés sur des postes dont **7** ont été redéployés. Enfin, il est à noter la suppression de **14** postes budgétaires au budget primitif 2019.

LA FORMATION

Le budget consacré à la formation (hors enseignants) s'élève, en 2018, à **189 MF**, dont **49,1 MF** en budget propre ; les **76 %** restants sont consacrés à la cotisation au profit de l'IFAP (Institut de formation à l'administration publique). Cette année, **1 050** agents (hors enseignants) ont pu bénéficier d'au moins une formation, avec un taux de présence de **95 %**.

LE PROGRAMME PROVINCIAL D'INSERTION CITOYENNE (PPIC)

Ce dispositif est destiné à l'insertion professionnelle et sociale des demandeurs d'emploi : **497** agents ont pu ainsi bénéficier de contrats PPIC en 2018. **276** agents sont sortis de ce programme d'insertion. Parmi eux, **54** ont démissionné en cours de contrat PPIC parce qu'ils ont trouvé un emploi ou ont pu suivre une formation de longue durée.

111

111 entretiens de recrutement auxquels la DRH a participé en soutien aux directions

DFI - Direction
des Finances

 DSI - Direction
du Système d'Information

 DRH - Direction
des Ressources Humaines

 DJA - Direction
Juridique et d'Administration Générale

Montant des dépenses de personnel

- ▶ Personnel permanent : **19 350 MF.**
- ▶ Crédits de remplacements : **297 MF.**
- ▶ Crédits de remplacements enseignants : **444 MF.**
- ▶ Élus : **408,5 MF.**
- ▶ CTF (contrats handicapés) : **7 MF.**
- ▶ PPIC : **642 MF.**
- ▶ Total : **21 149 MF.**

L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Au cours de l'année 2018, la DRH a poursuivi les actions destinées à améliorer les conditions de travail des agents de la province Sud : pérennisation des réunions de la cellule prévention avec le médecin du travail ; accompagnement des directions avec la mise en place de médiations collectives et individuelles ; accentuation du volet formation dans le domaine de la prévention des risques ; recours à deux prestataires psychologues du travail ainsi qu'à un prestataire en accompagnement managérial.

Un plan global concernant les conditions de travail à l'échelle de la province Sud est en cours de rédaction.

Le médecin du travail a procédé à **16** visites sur des sites excentrés, comme des écoles et des communes de l'intérieur.

Médecin de prévention

- ▶ Visites de suivi médical : **13.**
- ▶ Nombre d'écoles visitées : **50.**
- ▶ Campagne de vaccination contre la grippe : **114** agents vaccinés.

Préventeur

- ▶ Visites d'évaluation des risques professionnels : **15.**
- ▶ ¼ heure de sécurité, thème « Risque alcool au travail » : **161** agents.
- ▶ Analyses de dossiers individuels de conditions de travail : **16** analyses d'accident de travail, **11** suivis d'incidents.

Les dossiers individuels impliquent des entretiens avec les agents sur un incident lors duquel ils ont pu être victimes ou bien sur des conditions de travail à modifier et à améliorer suite à un signalement ou à un accident du travail.

1 050

1 050 agents (hors enseignants) ont pu bénéficier d'au moins une formation en 2018, avec un taux de présence de 95 %

ACTIONS PHARES DE LA DRH

- ▶ ZEN : développement de l'outil au profit des agents de la province Sud.
- ▶ Accompagnement pour l'application de la réglementation concernant l'intégration des contractuels.
- ▶ Évaluation des risques professionnels.
- ▶ Suivi médical sur les sites excentrés : plus de **50** écoles, **8** directions.
- ▶ Suivi des accidents de travail et des fiches d'incident.
- ▶ Participation aux travaux de modernisation de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie.
- ▶ Animation des groupes de travail avec les partenaires sociaux sur la refonte du règlement intérieur provincial.
- ▶ Renforcement du suivi de la masse salariale et de son évolution.
- ▶ Plan d'action concernant les conditions de travail.
- ▶ Parcours de formation au profit des managers et de certains emplois identifiés (gestionnaires comptables, régisseurs, conseillers à l'emploi, etc.).

DFI - Direction des Finances

DSI - Direction du Système d'Information

DRH - Direction des Ressources Humaines

DJA - Direction Juridique et d'Administration Générale

DJA - Direction Juridique et d'Administration Générale

La direction Juridique et d'Administration générale a pour mission de délivrer un conseil juridique auprès de l'exécutif, du secrétariat général et des directions provinciales. Elle instruit les projets de réglementation de la Province et rédige ceux confiés à la direction. En outre, la DJA est chargée d'assurer la défense des intérêts de la province Sud devant toutes les juridictions, d'organiser les travaux de l'institution et de coordonner la transmission et la validation des dossiers entre les directions provinciales, le secrétariat général et l'exécutif.



Budget fonctionnement

314 millions de francs

Budget Investissement

4,8 millions de francs

LA DJA, C'EST AUSSI...

Avec ses **49** agents, la direction est chargée des relations entre l'administration et les usagers, notamment en matière d'accueil du public. Elle doit également effectuer le contrôle-qualité des projets d'actes et de courriers avant signature du secrétariat général ou de l'exécutif. La DJA organise et gère, par ailleurs, les travaux institutionnels de la collectivité en préparant les séances de l'Assemblée de Province et de son Bureau, ainsi que les réunions de ses commissions intérieures. Enfin, la DJA assure l'administration des moyens mobiliers et immobiliers dont la gestion lui est confiée, notamment le bâtiment du Centre administratif de la province Sud (CAPS).

41 409

41 409 demandes ont été traitées dans l'année par le Bureau des relations au public (25 873 demandes d'usagers et visiteurs reçus physiquement, 14 694 demandes téléphoniques, et 842 demandes par mail)

DFI - Direction
des Finances

 DSI - Direction
du Système d'Information

 DRH - Direction
des Ressources Humaines

 DJA - Direction
Juridique et d'Administration Générale

LES ACTIONS EN 2018

Les études juridiques et les contentieux

Il a été réalisé **110** demandes d'études juridiques portant sur des problématiques particulières ou des projets de texte pour le compte de l'exécutif, du secrétariat général ou des directions. Sur les **89** dossiers contentieux suivis au cours de l'année, **61** correspondaient à de nouveaux dossiers reçus pendant l'année.

Les travaux institutionnels

La DJA a organisé **7** séances publiques de l'assemblée de la province Sud, **46** séances de son Bureau et **27** réunions de commissions intérieures afin d'examiner et adopter les différents projets de texte rédigés par l'ensemble des directions provinciales.

Certification de l'accueil du CAPS

Obtention par l'AFNOR de la certification « Accueil public local », pour l'accueil du CAPS. C'est un projet qui avait été imaginé dès l'ouverture du CAPS en 2012 et qui s'est concrétisé par l'audit d'évaluation le 13 septembre 2018. La province Sud est la première collectivité de Nouvelle-Calédonie à obtenir cette certification.

Lancement et diffusion du GIMLI (guide de coordination administrative)

GIMLI est un recueil de fiches thématiques abordant l'essentiel des sujets et des problématiques que les agents administratifs de la province Sud peuvent rencontrer lors de l'instruction de leurs dossiers (ex : faut-il une délibération APS ou BAPS ? Ce texte, une fois adopté, devra-t-il être publié au JONC ?). Ce guide évolutif, actuellement composé de **20** fiches thématiques, est régulièrement mis à jour par les équipes de la DJA et présenté directement dans les directions le sollicitant.



LES PROJETS DE LA DJA

- ▶ Rédaction et diffusion à l'ensemble des élus de la nouvelle mandature d'un guide de l'élu provincial, en vue du renouvellement institutionnel de mai 2019.
- ▶ Mise en place de contrôles réguliers sur site du respect des dispositions du code des débits de boissons de la province Sud, grâce à l'assermentation de **5** agents de la DJA.

ZAC
Dumbéa-sur-Mer / Panda

Domaine
de Deva

E-administration

Soutien
aux communes

Prévention de la délinquance
et de l'insécurité



PROJETS TRANSVERSAUX

ZAC
Dumbéa-sur-Mer / Panda

Domaine
de Deva

E-administration

Soutien
aux communes

Prévention de la délinquance
et de l'insécurité

ZAC Dumbéa-Sur-Mer et Panda

Pour répondre aux besoins des habitants de la province Sud et offrir à ceux-ci, dans l'agglomération du Grand Nouméa, de nouveaux quartiers de qualité pour habiter et travailler, la province Sud a délégué à la SECAL l'aménagement des ZAC (zone d'aménagement concerté) de Dumbéa-sur-Mer et de Panda.

Le rôle de la SECAL est de réaliser l'ensemble des opérations nécessaires au développement de ces quartiers, de l'acquisition des terrains jusqu'à leur viabilisation et la vente des parcelles ainsi que la construction d'équipements publics (écoles, parcs de jeux...).



L'AVANCEMENT

En novembre 2018, une nouvelle tranche du parc d'activités Panda a été livrée. Elle offre **50** terrains supplémentaires, tous dédiés à l'accueil des entreprises. Avec environ **150** entreprises installées et plus de **1 000** emplois sur place, le parc d'activités Panda est devenu en quelques années un site stratégique pour l'économie calédonienne, ce qui valide la vision de développement économique portée par la province Sud. Le renouvellement de la certification haute qualité environnementale aménagement, acquise jusqu'en 2020, singularise Panda et témoigne de l'engagement environnemental de la Collectivité. En 2018, l'accent a été mis sur l'aménagement de la centralité commerciale Apogoti, pour compléter le maillage des équipements publics et privés. Ce quartier accueillera de nombreux commerces, une station-service ainsi qu'une église. Il complète ainsi la centralité du Médipôle, tournée vers la santé, qui a également vu l'ouverture du centre commercial Dumbéa Mall en 2018. L'accès du quartier du Médipôle est facilité par la livraison complète de l'échangeur des Erudits début 2018. Celui-ci permet aussi d'accéder au collège Apogoti, ouvert à la rentrée 2018.

LES DÉPENSES ET LES RECETTES

Le solde entre les dépenses et les recettes réalisées est financé par des emprunts garantis à **80 %** par la province Sud, contractés principalement auprès d'établissements institutionnels (Banque des Territoires, Agence Française de Développement).

12 500

	BUDGET	DÉPENSES ENGAGÉES	DÉPENSES RÉALISÉES	RECETTES RÉALISÉES
Dumbéa-Sur-Mer	42 MdF	32,67 MdF	31,03 MdF	19,18 MdF
Panda	21,3 MdF	15,58 MdF	13,87 MdF	7,97 MdF

DUMBÉA-SUR-MER
12 500 habitants.
3 600 logements
dont 2 000 logements
aidés livrés.

PANDA
150 entreprises.
1 000 emplois.

ZAC
Dumbéa-sur-Mer / Panda

 Domaine
de Deva

E-administration

 Soutien
aux communes

 Prévention de la délinquance
et de l'insécurité


Domaine de Deva

Dix ans après la signature du protocole d'accord entre la province Sud, la commune de Bourail et le GDPL Mwe Ara qui a permis au projet de voir le jour, le Domaine de Deva a été affecté en 2018 par de multiples troubles qui ont ralenti son développement, ainsi que celui de la SEM Mwe Ara qui regroupe l'ensemble des acteurs bouraillais impliqués dans le projet et qui gère le domaine.

Néanmoins, le plus grand domaine écotouristique de Calédonie et le Sheraton Deva continuent de séduire toujours plus de visiteurs et d'organisateur d'événements.

CRISE DES ALGUES VERTES

Le début d'année 2018 a été marqué par des échouages massifs d'algues vertes sur le littoral de Poé-Deva. Pour faire face à cette pollution, la Province a engagé une série d'actions et de programmes, en accord avec la société civile bouraillaise, rencontrée à plusieurs reprises en présence du président Philippe Michel.

Ainsi, un protocole d'intervention a été mis en place pour enlever les dépôts dès lors que ces derniers sont trop importants pour se désagréger naturellement.

Un programme de recherche a parallèlement été lancé avec des organismes scientifiques (IFREMER, IRD, BRGM) pour comprendre le fonctionnement du lagon et pouvoir remonter les sources possibles d'enrichissement.

Les études cartographiques menées en 2018 ont d'ores et déjà permis de constater que cette pollution se retrouve également à Moindou et à Poya, renvoyant à un phénomène complexe et général.

En attendant les avancées de ce programme d'études, financé par la Province à hauteur de **20 MF**, le Sheraton s'est engagé dans une politique de réduction de **50 %** de ses engrais et de modification de ces derniers pour passer du chimique à l'organique. Le complexe s'est également engagé dans un processus de labellisation Golf écodurable auprès d'Ecocert.

La Province accompagne également la commune de Bourail dans la mise en œuvre d'un schéma directeur d'assainissement de la zone de Poé pour réduire les effets de l'urbanisation sur le milieu.

Enfin, la création d'un comité d'information et de concertation a été proposée à la population de Bourail pour suivre la gestion de ce problème, et les informer des autres projets sur la zone.

150

150 km de sentiers piétons et VTT rendent le domaine de Deva toujours plus attractif

ZAC
Dumbéa-sur-Mer / Panda

 Domaine
de Deva

E-administration

 Soutien
aux communes

 Prévention de la délinquance
et de l'insécurité

TRAVAUX PAYSAGERS ET D'INFRASTRUCTURE

Les travaux paysagers et d'infrastructure à l'entrée du Domaine, décidés par le conseil d'administration (CA) de la SEM, ont été achevés au 3^e trimestre 2018.

Les travaux de voirie et de terrassement des bâtiments du peloton de sécurité et d'intervention à cheval (PSIC) ont été achevés en 2018. Un projet en pourparlers depuis 2012 entre la Gendarmerie et les membres de la SEM Mwe Ara, inscrit depuis novembre 2015 dans le schéma directeur d'aménagement du Domaine de Deva, approuvé à l'unanimité par le CA de la SEM. La phase de construction des bâtiments débutera en 2019 pour une livraison attendue au 1^{er} semestre 2020.

DE NOUVEAUX SENTIERS PIÉTONS ET VTT

La SEM Mwe Ara poursuit, en lien étroit avec la direction de la Jeunesse et des Sports de la province Sud, le développement de nouveaux sentiers piétons et VTT, rendant le Domaine toujours plus attractif pour l'organisation de manifestations sportives, avec un réseau de plus de **150 km**, soit le plus vaste de Nouvelle-Calédonie.

Dissensions au sein du GDPL

Au cours de l'année, la province Sud a été destinataire de multiples dossiers de modifications de la composition et des mandataires du GDPL Mwe Ara, partenaire fondateur du projet Deva, actionnaire de la SEM (24,5 %), du Sheraton (10 %) et de la SAS CVND (10 %). Ces modifications successives, sur lesquelles la province Sud, simple chambre d'enregistrement des dossiers modificatifs, n'a pas de prise ni de pouvoir de décision, ont perturbé les échanges avec les acteurs du projet Deva, empêché le fonctionnement du conseil d'administration de la SEM Mwe Ara, et donc entravé la validation et la mise en œuvre de plusieurs projets qui avaient été préalablement validés par le CA de la SEM.



ZAC
Dumbéa-sur-Mer / Panda

 Domaine
de Deva

E-administration

 Soutien
aux communes

 Prévention de la délinquance
et de l'insécurité

E-administration

Depuis plusieurs années, la Province n'a de cesse de simplifier ses relations avec ses usagers en améliorant notamment l'accès et la lisibilité de ses dispositifs, tout en proposant de nouveaux services et des démarches en ligne. Portée et mise en œuvre par le secrétariat général, en étroite collaboration avec la DSI, la DJA et le SCOM, cette démarche transversale de modernisation a notamment permis le développement de plusieurs services en ligne.


 WWW.province-sud.nc Search

Les chiffres de l'e-administration en 2018

- ▶ **246** fiches pratiques démarches, accessibles depuis le site internet en 2016 (176 à l'ouverture du catalogue en 2013).
- ▶ **104** formulaires proposés au téléchargement dont une majorité au format PDF saisissable électroniquement (60 à l'ouverture du catalogue).
- ▶ **8 927** nouveaux comptes personnels électroniques créés en 2018, en hausse de **30 %** par rapport à 2017.
- ▶ **4 372** demandes effectuées par internet par les usagers, toutes démarches confondues, en 2018 (une baisse d'environ **24 %** expliquée notamment par la modification de l'accès au service en ligne ODEWEB pour les demandeurs) d'emploi.

PROVINCE-SUD.NC INFORMATIONS ET SERVICES AUX USAGERS

Accessibles 24 h/24 et 7j/7 depuis le site web provincial, un catalogue de plus de **240** fiches pratiques, une centaine de formulaires téléchargeables et des services en ligne sont mis à la disposition des usagers pour faciliter leurs démarches auprès de la collectivité.

Le taux de fréquentation du site provincial sur les contenus relatifs aux démarches et services représente près de la moitié du trafic total enregistré sur le site en 2018.

Zéro dossier papier et limitation des déplacements : le service des bourses investit dans l'e-administration

▶ Des démarches 100 % en ligne

Pour la seconde année consécutive, l'ensemble des démarches relatives aux aides aux étudiants se font grâce à des formulaires accessibles en ligne depuis le site provincial. Ce sont ainsi plus de **1 800** demandes dématérialisées qui ont été instruites en 2018 par le bureau d'information et d'aide aux étudiants de la direction de l'Éducation.

▶ Simulateurs et « générateur » de documents en ligne : des services qui simplifient les démarches des usagers et le travail des agents

Grâce aux modules de simulation en ligne, les usagers ont la possibilité de vérifier leur éligibilité aux bourses scolaires, aux aides aux études supérieures et à la bourse d'accès aux grandes écoles.

Pour la seconde année consécutive, les familles n'ont plus à venir physiquement au bureau des bourses scolaires pour récupérer leurs attestations de non-bourse ou leurs coupons boursiers. Elles peuvent les télécharger directement depuis le site provincial. Ce dispositif a encore permis cette année d'éviter plus de **2 000** déplacements aux usagers sur la rentrée 2018.

246

246 fiches pratiques présentent les aides et les services de la collectivité, et les démarches pour pouvoir y prétendre

ZAC
Dumbéa-sur-Mer / Panda

 Domaine
de Deva

E-administration

 Soutien
aux communes

 Prévention de la délinquance
et de l'insécurité

LA PROVINCE SE MODERNISE, LE COMPTE PROVINCIAL AUSSI !

Plus ergonomique et plus intuitive, la présentation de l'espace personnel sécurisé mis à disposition des usagers pour effectuer et suivre leurs démarches en ligne, a été entièrement revue en juillet 2018. Les usagers ont pu accéder à une dizaine de démarches dématérialisées et entrer en relation avec les agents instructeurs « en un clic » grâce à la messagerie intégrée à leurs comptes.

AU-DELÀ DE L'E-ADMINISTRATION : UN PROGRAMME GLOBAL DE MODERNISATION

Dans la continuité du virage numérique pris par la collectivité il y a plusieurs années, la Province souhaite aller plus loin grâce à son programme de modernisation « Dites-le nous une seule fois ». Porté par le secrétariat général, ce programme est mis en œuvre par une cellule modernisation qui a été créée fin 2018.

Il a pour ambition de simplifier les démarches des administrés tout en optimisant le travail des agents et s'articule autour de 3 axes :

- ▶ La simplification administrative.
- ▶ La gestion de la relation multicanale à l'utilisateur.
- ▶ La poursuite de la dématérialisation.

Pour mettre en œuvre les projets transversaux de ce programme, la cellule modernisation travaille en collaboration étroite avec les directions fonctionnelles (DSI, DJA et SCOM) et l'ensemble des directions métiers de la collectivité.



118

118 formulaires sont actuellement téléchargeables depuis le site provincial dont une majorité au format PDF saisissable

ZAC
Dumbéa-sur-Mer / Panda

 Domaine
de Deva

E-administration

 Soutien
aux communes

 Prévention de la délinquance
et de l'insécurité

Soutien aux communes

Pour la Province, soutenir les projets structurants, les investissements et les équipements de toutes les communes est un enjeu essentiel, malgré un contexte budgétaire difficile.

LES COMMUNES DE BROUSSE

En 2011, la province Sud et les communes de Boulouparis, Bourail, Farino, Île des Pins, La Foa, Moindou, Poya, Sarraméa, Thio et Yaté se sont engagées dans un partenariat d'investissement destiné à soutenir le développement harmonieux et équilibré de leurs territoires. Le montant total du soutien provincial s'est élevé à **1,52 MdF**. Cette première génération de convention qui couvrait la période de 2011 à 2016 s'est clôturée fin 2018, avec un taux de réalisation de **99 %**.

En 2017, la province Sud a poursuivi sa politique de soutien aux investissements communaux, en signant une nouvelle génération de convention d'objectifs et de moyens, couvrant la période 2017-2021, pour un montant établi à **1,3 MdF**. Identifiées et validées réciproquement à la signature, les premières opérations ont été engagées fin 2017, dans le respect de la programmation établie.

En parfaite complémentarité, le contrat de développement État-Province-communes rurales, signé fin 2016, pour un montant de part provinciale de **1,153 MdF**, se poursuit.

Sur ces deux dispositifs (contrat de développement et convention quinquennale), propres à la province-Sud, le soutien provincial, au profit des communes rurales, s'établit donc à **2,5 MdF**. En dépit d'une situation budgétaire contrainte, la collectivité poursuit pleinement ses engagements envers les communes afin d'atteindre ses objectifs d'aménagement harmonieux et équilibré de son territoire.

LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

De la même manière, la province Sud participe aux opérations pilotées par les communes de l'agglomération du Grand Nouméa dans le cadre du contrat d'agglomération.

Le nouveau contrat 2017-2021 a été signé par les partenaires avec un effort continu de la collectivité (2011-2016 : **17,6 MdF** avec une participation provinciale de **3,1 MdF**).

ZAC
Dumbéa-sur-Mer / Panda

 Domaine
de Deva

E-administration

 Soutien
aux communes

 Prévention de la délinquance
et de l'insécurité


Prévention de la délinquance et de l'insécurité

La province Sud continue son engagement en partenariat avec les institutions et les collectivités pour mener des actions fortes de prévention de la délinquance.

Depuis la réactivation du conseil provincial de prévention de la délinquance (CPPD) et la nomination d'un coordonnateur spécialiste référent de la collectivité en avril 2016, 5 CPPD se sont tenus (à raison de 2 par an) et un plan provincial de prévention de la délinquance (PPPD) a été élaboré et mis en œuvre. Ce premier plan pour la période 2017-2018 a fait l'objet d'une évaluation et a permis de construire, en lien avec le plan territorial, le nouveau plan qui s'inscrira pour la période 2019-2022.

UN PLAN QUI A ATTEINT SES OBJECTIFS DE MEILLEURE COORDINATION

En septembre 2018, un bilan du PPPD 2017-2018 était présenté aux membres du CPPD.

Ce dernier montre une forte implication des directions provinciales dans les actions menées.

La mise en place de coordonnateurs de veille éducative dans les quatre communes de l'agglomération, la refonte du dispositif de rappel à la responsabilité parentale, l'augmentation de l'accueil des peines alternatives (150 TIG accueillis en 2018 pour plus de 6 000 heures) en sont des exemples parlants.

En 2018, 9 000 élèves du primaire ont été sensibilisés à la communication bienveillante, 20 écoles à la médiation par les pairs.

La lutte contre le décrochage scolaire se renforce également par une meilleure gestion de l'absentéisme et de l'assiduité scolaire, par un dispositif de saisie des absences mis en œuvre dans toutes les écoles primaires.

Des liens sont également créés entre les coordonnateurs de veille éducative des communes et les services de la province Sud, particulièrement la cellule des informations signalantes de la DPASS, ainsi que la DES pour identifier et accompagner les élèves décrocheurs dès le primaire.

Enfin, le code des débits de boissons a de nouveau été amendé pour s'adapter aux nouvelles situations identifiées et répondre aux problématiques de consommation d'alcool.

9 000

9 000 élèves du primaire ont été sensibilisés à la communication bienveillante

ZAC
Dumbéa-sur-Mer / Panda

 Domaine
de Deva

E-administration

 Soutien
aux communes

 Prévention de la délinquance
et de l'insécurité


PPPD 2019-2022, DES AJUSTEMENTS ET DE NOUVELLES ACTIONS

Le nouveau plan actualise les actions déjà engagées, qui doivent s'inscrire dans le temps. Il prévoit également de nouvelles actions, élaborées avec les partenaires, qui enrichissent les interventions provinciales et complètent les dispositifs existants. On trouve ainsi le développement du service civique, la prévention des violences dès le cycle primaire, la réalisation de démarches de prévention en centres de loisirs ou le soutien à la parentalité et la responsabilité parentale.

La réflexion est continue pour répondre aux préoccupations actuelles et prévenir dès le plus jeune âge l'arrivée de faits délictueux. Un autre dispositif concerne le suivi et l'application du code des débits de boissons. Certaines règles de ce code sont encore insuffisamment maîtrisées, à la fois par les exploitants, mais également par les institutions habilitées à les faire respecter. Des actions d'information/sensibilisation seront donc conduites.

Autres actions menées

- ▶ Rédaction d'un mémento « sureté » pour les directeurs d'écoles primaires.
- ▶ Diffusion d'un dépliant sur la prévention des addictions aux écrans.
- ▶ Refonte des règlements intérieurs dans les écoles primaires.
- ▶ Mise en place de vigiles de nuit pour sécuriser les collèves sensibles.
- ▶ Réalisation de travaux de sécurisation au sein des collèves.
- ▶ Recrutement dès 2019 d'un chargé de mission sécurité au sein de la DES.
- ▶ Lancement d'un audit sécurité des 21 collèves de la province Sud en lien avec le vice-rectorat.
- ▶ Lutte contre l'incivilité dans les transports scolaires, observatoire et agents de sécurité.
- ▶ Création d'un groupement d'employeurs (avec l'État et le gouvernement) et déploiement dans les communes d'un dispositif « activités sportives et de loisirs » à destination des jeunes oisifs.
- ▶ Intervention au camp Est pour des actions culturelles.
- ▶ Ouverture de deux nouvelles permanences du Relais à La Foa et Bourail (accueil des femmes victimes de violence).
- ▶ Accompagnement individuel des familles en difficultés, en lien avec les bailleurs sociaux.

La province Sud est également présente

- ▶ Aux conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance des communes de l'agglomération, de Bourail.
- ▶ Au conseil intercommunal de La Foa, Moindou, Sarraméa et Farino.
- ▶ Aux réunions du conseil restreint et plénier de sécurité et de prévention de la délinquance du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.



RETOUR
SOMMAIRE